



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
"ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT"
(EDP-ECD)
AD MAJORM SCIENTIAE GLRIAM

Option : Géographie et Gestion de l'Environnement (GEN)

Spécialité : Géographie et Développement Durable (GDD)

MASTER II RECHERCHE

**ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTAUX DE
L'EXPLOITATION DES ESPACES
FRONTALIERS : CAS DE LA COMMUNE
D'IFANGNI AU SUD-EST DU BENIN**

Présenté par :

Fernand Olayidé FADE

Sous la direction de :

Prof. Placide F. G. A. CLEDJO
*Professeur Titulaire des Universités
du CAMES*

Membres du Jury

Président : Pr. Vincent OREKAN (PT)

Rapporteur : Pr. Placide F. G. A. CLEDJO (PT)

Examinatrice : Dr. Moussa GIBIGAYE (MC)

Note: 16/20

Mention: Très Bien

Soutenu le 17 janvier 2020

Sommaire

Dédicace	3
Sigles, acronymes et abréviations.....	4
Avant-propos.....	5
Résumé/Abstract	6
Introduction	7
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1 Cadre théorique	9
1.2. Approche méthodologique	20
CHAPITRE II : FONDEMENTS, DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET EFFETS SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DE L'ESPACE FRONTALIER DE LA COMMUNE D'IFANGNI	30
2.1- Fondement d'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni	30
2.2. Evolution de l'occupation du sol de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni	38
2.3. Pluriactivité dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni	43
2.4. Problèmes environnementaux dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni	54
CHAPITRE III : FACTEURS DE VULNERABILITE ET STRATEGIES DE GESTION DE L'ESPACE FRONTALIER DE LA COMMUNE D'IFANGNI	57
3.1. Vulnérabilité de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni	57
3.2. Mesures d'adaptation et stratégies de gestion mises en œuvre	63
3.3. Mesures préconisées	67
Conclusion	73
Bibliographie	75
Liste des figures	83
Liste des tableaux	83
Liste des planches	84
Annexe	85
Table des matières	92

Dédicace

A

ma femme Viviane A. P. OKE et mes enfants Joyce, Blessing et Glory

Sigles et acronymes

ABeGIEF	: Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
ASECNA	: Agence pour la Sécurité de la navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
ACMA	: Approche Communale pour le Marché Agricole
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
EDP	: Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
GRIP	: Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité
IGN	: Institut Géographique National
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
KIT	: Institut Royal des Tropiques des Pays-Bas
IFDC	: International Fertilizer Development Center (Centre International pour le Développement des Engrais)
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIM	: Organisation Internationale pour la Migration
PNDEF	: Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers
ProGEF	: Programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers au Burkina-Faso
PAFILAV	: Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UCP	: Union Communale des Producteurs
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
CSAO	: Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OCS	: Observatoire de Changement Social
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
DAT	: Direction de l'Aménagement du Territoire
UVS	: Unité Villageoise de Santé
USSF	: Unité Spéciale de Surveillance des Frontières

Avant-propos

La gestion des espaces frontaliers du Bénin, reléguée au dernier rang des priorités de l'aménagement du territoire national pendant longtemps, est devenue un enjeu stratégique de développement et de l'affirmation de la souveraineté nationale. Les nouvelles politiques de mise en valeur de l'espace, notamment l'aménagement des espaces frontaliers du Bénin ont favorisé des études de conception et de réalisation visant à rendre plus vivables ces espaces.

De ce fait, ce choix sur les enjeux socio-économiques et environnementaux de l'aménagement de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni favorise, sans doute, la prise en compte véritable de ces espaces dans la politique d'aménagement du territoire. Ainsi, notre étude s'inscrit dans la logique de l'analyse des avantages et inconvénients de l'aménagement de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

Nous tenons à remercier l'ensemble de l'administration et du corps enseignant de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de l'Université d'Abomey-Calavi, qui, par leurs conseils et leur disponibilité, nous ont accompagné durant notre cursus.

Nous tenons à remercier le Professeur Placide CLEDJO, notre directeur de mémoire, pour ses conseils, son dévouement et son sens du travail. Nos remerciements vont aussi, à l'endroit de M. Marcel A. BAGLO, notre Directeur de stage à l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers, pour sa sympathie et sa grande collaboration. Nous restons redevable à cette Agence, pour son soutien, merci de nous avoir admis en stage. Merci à tout le personnel de l'ABeGIEF.

Notre reconnaissance va aussi à l'endroit des autorités de la Mairie d'Ifangni et les conseillers locaux qui nous ont permis de mener à bien nos travaux de terrains.

Les remerciements sont aussi pour notre famille (père, mère, tante, nos frères et sœurs) avec tout ce qu'elle a apporté depuis le début de notre formation.

A tous nos amis qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

Résumé

Les espaces frontaliers du Bénin connaissent une dynamique sociale et économique qui influence leur exploitation et affecte la qualité de leur environnement. Dans la commune d'Ifangni, l'un des facteurs de vulnérabilité de l'espace frontalier est son état d'enclavement malgré sa proximité des centres urbains. La présente étude vise à analyser les opportunités et contraintes liées à l'exploitation de l'espace frontalier de la commune d'Ifangni.

Les données utilisées pour cette recherche sont obtenues à travers la recherche documentaire, les enquêtes, les entretiens et les observations réalisés au moyen des outils conçus à cet effet. Le modèle SWOT a permis d'analyser les facteurs internes et externes qui influencent l'exploitation de l'espace frontalier et les transformations socio-économiques de cet espace.

Les résultats obtenus montrent que la vulnérabilité de l'espace frontalier ne favorise pas un épanouissement social et économique. D'une population estimée à 32 892 habitants, l'espace frontalier de la commune d'Ifangni dispose de quinze (15) écoles primaires publiques, de quatre (04) collèges d'enseignement secondaire, de deux (02) dispensaires isolés et de deux (02) centres de santé. L'impraticabilité des pistes de desserte rurale quelque soit les saisons, le manque d'infrastructures socio-économiques influencent désagréablement le développement des activités économiques et le bien-être social. La dynamique sociale et économique de ce milieu affecte l'organisation spatiale et engendre des problèmes de gestion des déchets ménagers. Pour un meilleur épanouissement de l'espace frontalier, cette étude propose l'élaboration d'un plan d'aménagement des espaces frontaliers prenant en compte les dispositions du nouveau code foncier relatives à l'espace frontalier.

Mots clés : *Ifangni, espace frontalier, gestion, enjeu*

Abstract

The border areas of Benin are experiencing a social and economic dynamic which influences their exploitation and affects the quality of their environment. In the commune of Ifangni, one of the factors of vulnerability of the border area is its state of isolation despite its proximity to urban centers. This study aims to analyze the opportunities and constraints linked to the exploitation of the border area of the Ifangni commune.

The data used for this research are obtained through documentary research, surveys, interviews and observations made using the tools designed for this purpose. The SWOT model has made it possible to analyze the internal and external factors that influence the exploitation of border space and the socio-economic transformations of this space.

The results obtained show that the vulnerability of the border area does not promote social and economic development. With a population estimated at 32,892 inhabitants, the border area of the commune of Ifangni has fifteen (15) public primary schools, four (04) secondary schools, two (02) isolated dispensaries and two (02) health centers. The impracticality of rural service roads whatever the season, the lack of socio-economic infrastructure unpleasantly influence the development of economic activities and social well-being. The social and economic dynamics of this environment affect spatial organization and cause problems with household waste management. For a better development of the border area, this study proposes the development of a development plan for border areas taking into account the provisions of the new land code relating to the border area.

Keywords: Ifangni, border area, management, issue

Introduction

Les frontières occupent une place très importante dans les politiques d'intégration régionale. Elles influencent la mise en œuvre de la politique de bon voisinage et de coopération bilatérale entre les nations qui se les partagent (Denert et Huruel, 2000). Cette réalité est beaucoup plus perceptible non seulement au niveau des échanges mais aussi en matière d'aménagement frontalier. Mais les perceptions des espaces frontaliers varient d'un pays à l'autre ou d'une communauté à une autre.

Dans la tradition concrète de l'intégration régionale et de la décentralisation en Afrique de l'ouest, la frontière a occupé une place de choix, surtout qu'elle constitue des entraves à leur mise en œuvre (Diarrab, 2002). En effet, le partage de l'Afrique a surtout été critiqué pour le caractère fantaisiste des frontières qui ne tiennent pas compte du continuum ethnographique (Fall, 2004). Jadis oubliés et marginalisés, considérés comme confins où les marques de l'Etat fragile sont faiblement ressenties au meilleur des cas, sinon presque inexistantes, les territoires frontaliers sont devenus un enjeu de développement (ABeGIEF, 2015) et devraient être reconnus comme des espaces prioritaires d'aménagement (Agbon, 2015). La question des frontières d'Etat se pose avec acuité en Afrique, au moment où les Etats sont confrontés à de multiples défis notamment les crises politiques violentes, la pauvreté, les maladies endémiques. La situation sécuritaire dans la sous-région avec la montée en puissance des mouvements terroristes recommande une plus grande organisation dans la surveillance du territoire, notamment la gestion des frontières terrestres (CSAO, 2010).

De par sa position géographique hautement importante en Afrique de l'ouest, le Bénin partage des frontières terrestres et fluviales avec ses voisins. Il dispose environ de 1 989 km de frontières terrestres internationales avec ses voisins dont 817 km de frontières naturelles constituées des cours d'eau et de limites de crêtes. La frontière entre le Bénin et le Nigeria s'étend sur environ 773 km. Elle

est subdivisée en trois secteurs dont le secteur d'Onigbolo au sud (Kolawolé, 1997).

Les espaces frontaliers terrestres couvrent 36 Communes pour un total de 90 Arrondissements et 380 villages et hameaux (ABeGIEF, 2014). Ils jouent un rôle de pivot dans l'intégration régionale du fait qu'ils représentent des lieux de brassages culturel, d'échange et d'interconnexion entre les populations (CSAO, 2010). Mais leur gestion se limite jusque-là aux surveillances et opérations douanières. Les infrastructures nécessaires à l'épanouissement des riverains font défaut les obligeant à faire recours aux services des pays voisins.

L'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, à l'image de nombreux espaces frontaliers du Bénin, est confronté aux difficultés et risques sociaux, économiques et environnementaux qui pèsent sur le devenir de la population. Cet espace entier, enclavé, ne dispose que de deux dispensaires et de deux Unités Villageoises de Santé (UVS) pour une population estimée à 32 892 habitants (INSAE ; 2016). Le développement des activités économiques est source de la pollution environnementale surtout à Igolo. Ces difficultés se révèlent contraignantes à la population. C'est ce qui motive l'exécution de cette étude qui vise à analyser Les enjeux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni pour une meilleure orientation des actions futures. Ce travail s'organise en trois chapitres :

- le premier chapitre présente le cadre théorique et l'approche méthodologique adoptée,
- le deuxième chapitre traite du fondement, de la dynamique d'occupation et des effets socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni ;
- le troisième chapitre analyse les contraintes d'occupation et stratégies de gestion de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

CHAPITRE I

CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le chapitre I présente l'état des connaissances sur le sujet, la clarification des concepts, la problématique et décrit l'approche méthodologique adoptée.

1.1. Cadre théorique

Le point de la littérature consultée dans le cadre de cette recherche, la clarification de quelques concepts et la formulation de la problématique sont présentés.

1.1.1. Etat des connaissances

La question de la gestion des espaces frontaliers occupe une place de choix dans le processus d'intégration économique dans la sous-région ouest-africaine. A cet effet, plusieurs travaux scientifiques ont porté sur la problématique de gestion des espaces frontaliers.

Kolawolé (1997), faisant la genèse des frontières terrestres béninoises, montre que le tracé concret de la frontière entre le Bénin et le Nigeria a utilisé une pièce maîtresse de la géographie qu'est le modelé. Cette frontière se découpe en une succession de portions terrestres et fluviales aux quatre grandes unités géomorphologiques : la plaine côtière, les plateaux sédimentaires côtiers, la pénélaine cristalline et les plateaux sédimentaires du Niger. Pour ce dernier, la gestion des espaces frontaliers peut être facilitée par une décentralisation du pouvoir pour assurer la sécurité des populations frontalières. Ce qui souligne le rôle très important des autorités locales dans la gestion des espaces frontaliers à l'ère de la décentralisation.

Houkpati (1997), de son côté, montre que les aspects linguistiques constituent l'un des principaux facteurs à prendre en compte dans la gestion des espaces frontaliers. Regroupant les différentes langues du Bénin en des types de parlers, il détermine qu'au moins un parler est commun à deux ou trois pays limitrophes

du Bénin et déduit que les frontières de langues ne coïncident en aucun cas avec les frontières administratives.

Seniora et Poitevin (2010), dans leur étude, ont fait remarquer que l'efficacité des mécanismes de gestion des frontières est impactée par des réalités ethniques et sociales de la zone frontalière, son éloignement et surtout son état d'enclavement.

Mackay (2008) s'intéresse à la réforme de la gestion des frontières et à l'impact des transactions frontalières sur la vie des femmes, des hommes, des garçons et des filles. Elle aborde les différentes fonctions de contrôle des frontières et démontre les avantages opérationnels de l'intégration des questions de genre dans les politiques, procédures et pratiques de gestion des frontières. Elle donne un aperçu des stratégies pratiques mises en œuvre pour accroître l'efficacité de la gestion des frontières tout en tenant compte des sexospécificités. Comme la gestion des frontières varie en fonction du contexte, ces stratégies devront naturellement être adaptées aux spécificités des pays sortant d'un conflit, des pays en transition, des pays en développement et des pays développés.

Mounkaila (2010) a fait une étude des pratiques spatiales des populations ainsi que celle de leur perception de l'espace de l'île de Lété et de la frontière. Il a montré que la dynamique d'appropriation place le territoire au centre des enjeux. Ainsi, sur l'île de Lété cohabitent des éleveurs-agriculteurs et des agriculteurs-pêcheurs qui ont une perception différente de cet espace.

En parlant des villes frontalières d'Ouanaminthe en Haïti et de Dajabon en République Dominicaine, Poschet El Mouddeh (2006) démontre que la dynamique locale est créée par le marché binational de ces deux villes. Il a par ailleurs montré comment les nouvelles mutations économiques, politiques et sociales façonnent l'espace de ces deux villes.

L'Institut Nationale de la Statistique en République du Cameroun (2014) détermine comme acteurs de la gestion des espaces frontaliers la Douane à travers une brigade mobile de contrôle chargée de rechercher, de constater et de réprimander la fraude et une brigade commerciale chargée du suivi du transit et de l'appui au bureau de la douane, les services du ministère en charge de l'agriculture à travers les postes phytosanitaires, des centres zootechniques et de contrôle vétérinaire, les services du ministère du commerce et ceux du ministère des forêts et de faune.

Tidjani (2000), à travers sa recherche sur la localité d'Igolo montre la manière dont les évolutions macro-économiques des Etats limitrophes influencent une petite localité frontalière en indiquant l'impact des échanges sur Igolo. Pour l'auteur, Igolo qui avait connu dans les années 70 et 80 un moment d'intense activité, sombre sous l'effet des multiples politiques économiques du Nigeria et du détournement des trafics vers Sèmè-Kraké. Cette situation connue par Igolo impacte la production agricole. L'auteur a par ailleurs proposé l'aménagement de l'espace frontalier et la prise d'une politique sociale de développement de cet espace.

Mettant l'accent sur les difficultés de gestion des espaces frontaliers, Lufakalyo (2014) détermine différents types de frontières et montre que l'équilibre ethnique instable, la richesse du sous-sol de la RDC qui attire la convoitise des pays voisins et des groupes rebelles sont des causes de l'instabilité frontalière de ce pays. Abordant dans le même sens, dans le PNDEF (MISPC, 2013) il a été souligné que le non aménagement des espaces frontaliers du Bénin entraîne leur faible attractivité, l'exploitation des ressources naturelles à l'insu des Béninois, l'exil économique des jeunes, une colonisation agricole avec une faible coopération transfrontalière d'initiative locale. Le rapport 2014 de l'ABeGIEF va plus loin et dégage comme causes de l'insécurité au niveau des espaces frontaliers du Bénin, les fréquents déplacements des bornes-frontière suivis de la

spoliation des terres, les fréquentes incursions des forces de sécurité des pays limitrophes sur le territoire béninois.

Aussi, Sossou-Agbo (2011) en s'appuyant sur les travaux de Soarès (1988), évoque-t-il que parmi les raisons qui sous-tendent le déplacement des bornes de démarcation figurent les champs de culture situés de part et d'autre de la ligne frontière et les pratiques culturelles communes aux peuples se trouvant des deux côtés de cette frontière. Il a par ailleurs souligné que l'origine des déplacements des bornes-frontière remonte à l'époque coloniale où des habitants fuyaient les exigences de l'administration française. Une illustration est la création de l'agglomération d'Ifonyintedo au Nigéria qui a été l'œuvre des yoruba d'Ifangni-Ilé (Bénin).

Pour montrer la manière dont se posent les problèmes frontaliers en Afrique, Igué (1995), cité par Idrissou (2010) distingue trois types d'espaces frontaliers que sont :

- les espaces frontaliers à faible dynamisme qui sont ceux qui ne supportent que peu d'activités d'échange soit parce que les espaces frontaliers sur lesquels ils devraient se greffer sont mal définis, mal matérialisés soit parce qu'ils ne fonctionnent plus ou leur matérialisation sur le terrain a déjà disparu. Cette situation provient souvent des difficultés naturelles rendant la vie humaine souvent difficile ; ces milieux sont peu occupés.
- les périphéries nationales qui se forment là où existe une forte possibilité de distribution entre pays voisins, des richesses provenant de la vente des matières premières minières ou agricoles dont disposent abondamment certains Etats.
- les espaces frontaliers alternatifs qui sont très actifs mais sans équipement et supportent peu d'échanges. Les échanges qui se déroulent à ce niveau ne structure pas l'espace ; ce qui permet de les considérer comme de simple couloir de passage et de trafic.

Drache et *al* (2004) relève que le problème de la sécurité de la frontière est au cœur même de celui de la sécurité du territoire national. Il montre que depuis les événements du 11 septembre 2001, la perception de la frontière a évolué et que celle-ci a changé de rôle pour agir comme un filtre puissant des menaces potentielles. Pour ces auteurs, c'est aux usagers des frontières et des habitants des zones frontalières de développer et d'implanter des solutions afin que la frontière soit plus efficace, car une frontière inefficace est une forme de barrière non tarifaire qui entrave le commerce. Les frontières qui fonctionnent comme des ponts entre deux nations doivent stimuler l'économie, être accessibles et naturellement connectives, résulter de la volonté populaire de bâtir les ponts avec des réseaux de transport et de communication favorables.

Au vu de cette littérature, il est clair que beaucoup d'auteurs se sont intéressés aux espaces frontaliers, surtout dans le sud-Bénin. La plupart de ces auteurs ont traité des échanges transfrontaliers et à quelques rares exceptions des questions sécuritaires dans les zones frontalières. Les conditions de vie des populations de ces espaces et l'occupation spatiale de ces localités n'ont pas attiré l'attention des différents auteurs. De plus, l'agriculture qui était considérée comme principale activité des populations du monde rural est en train d'être abandonnée au profit des activités du secteur tertiaire, en occurrence le commerce.

1.1.2. Clarification des concepts

Pour mieux cerner les contours de cette recherche, il convient de clarifier quelques concepts utilisés dans le présent travail pour faciliter la compréhension et l'exploitation des résultats de cette étude.

Frontière

La frontière n'est qu'un découpage arbitraire opéré par les puissances coloniales dans le sens de la balkanisation de l'Afrique (Sossou-Agbo, 2011). Elle est une ligne qui sépare les confins du territoire d'un État et qui marque une

souveraineté ; C'est-à-dire que le Gouvernement d'un pays exerce son autorité à l'intérieur des limites de ses frontières (ABeGIEF, 2015).

Selon Ruffray et al. (2008), la frontière est un objet géographique séparant deux systèmes territoriaux et ne se résume pas à une limite. Elle a des incidences sur l'organisation de l'espace et intègre une dimension politique.

Dans le cadre cette étude, la frontière est une ligne de démarcation entre la République du Bénin et le Nigéria, héritée de la colonisation et découlant d'un traité (République du Bénin, 2017). Là où se trouvent un poste de contrôle n'est qu'un point de passage de frontière et le long d'une frontière on peut en avoir plusieurs; et c'est ce qui constitue l'une des difficultés de gestion des espaces frontaliers.

Espaces frontaliers

Un Espace frontalier est une aire géographique couverte par les collectivités territoriales et les circonscriptions administratives ayant dans leurs juridictions territoriales une ouverture directe sur un pays voisin de la République du Bénin, c'est-à-dire riveraine d'une ligne de démarcation avec l'un au moins des pays voisins de la République du Bénin (ABeGIEF, 2015).

Les espaces frontaliers seraient des lieux d'interaction permettant de rendre compte de certains mécanismes significatifs de la construction du territoire à l'échelle régionale (Hamez, 2015).

Dans ce travail, l'espace frontalier est une unité administrative (arrondissements et villages) de la Commune d'Ifangni ayant sur son territoire, une ouverture directe sur le Nigéria voisin de la République du Bénin à l'est.

Gestion des espaces frontaliers

La gestion des frontières concerne l'administration des frontières entre les pays. Elle désigne généralement les règles, les techniques et les procédures qui régissent les activités et le trafic au travers de zones définies par des frontières

(Mackay, 2008). La gestion des espaces frontaliers prend en compte le développement harmonieux de ces espaces en fournissant aux populations qui y vivent des infrastructures et des services sociaux de base, en leur garantissant la sécurité et en promouvant la coopération transfrontalière (ABeGIEF, 2014).

Dans le cadre de ce travail, la gestion des espaces frontaliers est l'ensemble des actions de développement visant l'aménagement du territoire de l'espace frontalier et la protection de l'environnement pour le bien-être des populations qui y vivent.

Enjeux

Pour Vissoh (2012), le mot "enjeu" est ce qui motive, ou du moins, ce qui oblige à bien agir. Puisqu'il y a un gain ou une perte en vue, l'acteur a intérêt à bien se comporter.

Selon Foly (2019), le mot "enjeu" est utilisé comme ce qui représente un intérêt aux plans social et économique de chaque territoire et des populations. Autrement dit, c'est la représentation de l'intérêt des échanges entre deux pays frontaliers.

Partant de la définition de Foly, "enjeu" est utilisé dans ce travail comme l'intérêt ou opportunité sociale, économique et environnementale que peut offrir l'exploitation de l'espace frontalier.

Occupation du sol

L'occupation du sol est «la couverture physique observable au sol par des techniques de relevés de terrain ou par la télédétection. Elle comprend la végétation (naturelle/cultivée) et l'aménagement du territoire/l'habitat (bâtiments, routes) qui occupent la surface de la Terre ainsi que l'hydrographie...» (FAO, 1997). L'occupation du sol renvoie concrètement aux grands ensembles du paysage auxquels fait allusion, la FAO. Il s'agit donc du

couvert végétal dans sa diversité, de l'hydrographie et des aménagements (Pouira J. B., 2011).

La définition de Pouira est celle prise en compte dans le cadre de ce travail.

1.1.3. Problématique

La problématique de cette recherche est subdivisée en trois parties : la justification du sujet, les hypothèses de travail et les objectifs de recherche.

1.1.3.1. Justification du sujet

L'existence d'une frontière crée des différentiels spatiaux, économiques et fiscaux. Ces différences représentent des opportunités et créent des flux spécifiques (Ciattoni A., 2005). Les populations et les usagers de l'espace frontalier le vivent comme un espace plein de risques et de dangers. La zone n'est pas perçue comme un territoire d'épanouissement. Un choc peut tout remettre en cause et ébranler tout (Sossou-Agbo A. L., 2013).

En Afrique, les espaces frontaliers se caractérisent généralement par l'enclavement, le déficit de services sociaux de base (santé, eau potable, éducation, etc.), l'accès aux soins médicaux qui n'est possible qu'après de longues heures de route et la gestion non-concertée des ressources naturelles. Malheureusement, ces aspects ne sont pas pleinement pris en compte dans les programmes sectoriels de la plupart des pays (UA, 2013 ; GIZ, 2017). Les populations frontalières entretiennent généralement des liens séculaires, socioculturels et économiques. Dans ces espaces frontaliers, elles partagent et vivent de l'exploitation des mêmes ressources naturelles qui s'étendent des deux côtés de la frontière. Les pressions économiques et environnementales de ces dernières décennies peuvent conduire à des litiges frontaliers liés à l'exploitation des ressources naturelles entre ces communautés frontalières qui entretiennent des relations de fraternité et de bon voisinage. Ces litiges peuvent déboucher sur des conflits interétatiques (UA, 2013).

Les Etats de l'Afrique de l'ouest en général sont confrontés à d'importantes difficultés pour assurer dans leurs périphéries nationales certains services publics en aménagement du territoire (CDRI et Enta Diapol, 2007). Ils ont réalisé des progrès significatifs: protocole d'aménagement territorial, tarif extérieur commun dans le cadre de l'UEMOA, libéralisation du commerce des produits dans le cadre de la CEDEAO, rapprochement CEDEAO/UEMOA grâce aux accords de Cotonou, etc. Pourtant, les économies nationales demeurent très cloisonnées, la circulation des personnes et des biens est toujours entravée, les liaisons routières sont au minimum vétustes. Les progrès de la coopération intergouvernementale tardent à se répercuter au niveau des conditions de vie (Dahou, 2004). Profitant de la faiblesse de l'Etat de droit et d'une pauvreté sévère dans certains pays, des groupes de trafiquants d'armes et d'êtres humains organisés en réseaux multiplient des activités illicites dans les zones frontalières mal administrées (ABeGIEF, 2014 ; GIZ, 2017). Les États ouest-africains sont marqués par la dichotomie centre-périphérie selon laquelle le centre, regroupant les instances du pouvoir politique et économique, concentre nombre d'activités favorisant son essor et la périphérie, dominée ou délaissée par le centre, qui connaît un développement plus lent voire une absence de développement (Rouppert, 2014).

Le Bénin tout comme la plupart des pays africains s'est inscrit dans la dynamique des stratégies de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté à travers la mise en œuvre du processus de décentralisation (Sossou-Biadja, 2004). L'espoir fondé sur l'instauration de cette forme de gouvernance ne doit donc pas occulter la faiblesse du tissu économique des actuelles collectivités territoriales et par conséquent de leur capacité en matière d'aménagement du territoire.

Pendant longtemps, les espaces frontaliers du Bénin ont été marginalisés, progressivement occupés par les peuples des pays voisins et des béninois quasiment laissés pour compte. Ces espaces ne bénéficient pratiquement

d'aucun programme de développement. Les communes frontalières comptent parmi les plus pauvres du Bénin et sont d'accès extrêmement difficile (ABeGIEF, 2013). Aussi, le niveau d'accès des populations aux services socio-collectifs de base est très faible. Ces espaces sont généralement enclavés à tel point que les riverains se voient obligés de fréquenter les marchés des pays limitrophes pour l'écoulement de leurs productions car les pays voisins, à l'exception du Burkina-Faso, ont des localités importantes et économiquement dynamiques près des frontières communes (ABeGIEF, 2014).

A l'instar des autres communes frontalières du Bénin, celle d'Ifangni fait partir des plus pauvres. L'espace frontalier de la commune d'Ifangni se situe à 20 km environ de la ville de Porto-Novo et à 52 km environ de Cotonou. Il est ainsi peu éloigné de ces centres urbains et ne bénéficie pas directement de leurs influences en matière d'urbanisation. Néanmoins, son occupation permet, malgré l'enclavement de cet espace, le développement d'une multitude d'activités économiques avec des effets négatifs sur l'environnement. Aussi, cette frontière fortement poreuse, favorise la multiplication des points de passage de frontière rendant difficile le contrôle et la surveillance frontaliers.

Ces constats montrent que beaucoup restent à faire pour la mise en œuvre des politiques frontalières adoptées par le Bénin. En effet, depuis 2007, le Bénin « entend soutenir le développement transfrontalier, afin de promouvoir les relations d'échanges et de bon voisinage dans le cadre de l'intégration au sein de la région ouest africaine à travers le développement des espaces frontaliers, la valorisation de la position économique du Bénin dans la région ouest africaine » (MISPC, 2015). Aussi, l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni fait partie des zones frontalières identifiées par le Bénin dans la politique d'aménagement des espaces frontaliers (Agenda spatial du Bénin).

Comment l'exploitation de l'espace frontalier de la commune d'Ifangni peut-elle induit le développement local durable de ce milieu ? Cette préoccupation suscite différentes questions de recherche:

- quelles sont le fondement et le rythmes d'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni ?
- quels sont les effets socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni ?
- quels sont les facteurs de vulnérabilité de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni ?

C'est pour tenter de répondre à ces préoccupations que le sujet intitulé « Enjeux socio-économiques et environnementaux de l'exploitation des espaces frontaliers : cas de la Commune d'Ifangni au sud-ouest du Bénin ». a été choisi

1.1.3.2. Hypothèses de travail

Des réponses provisoires aux questions de recherche sont émises afin de mieux conduire le travail.

- L'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, due aux conditions climatique et géophysiques favorables, évolue à un rythme progressif.
- Le développement des activités commerciales, la pression humaine sur les formations végétales et la présence des décharges sauvages sont des effets socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontaliers de la Commune d'Ifangni.
- L'enclavement et la faible électrification de l'espace frontalier, la faible couverture sanitaire et en infrastructures hydrauliques expliquent la vulnérabilité de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

Pour vérifier ces hypothèses, les objectifs de recherche ont été définis.

1.1.3.3. Objectifs de la recherche.

L'objectif principal de cette recherche est d'étudier les enjeux socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

De façon spécifique, cette recherche vise à :

- analyser le fondement et la dynamique de l'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.
- déterminer les effets socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.
- identifier les facteurs de la vulnérabilité de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

Pour atteindre ces objectifs, une approche méthodologique qui tourne autour de trois points a été adoptée.

1.2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de ce travail a consisté à une recherche documentaire, aux travaux de terrain et au traitement des données recueillies puis à l'analyse des résultats.

1.2.1. Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de ce travail sont diverses et varient selon qu'elles soient de nature qualitative ou de nature quantitative. Il s'agit principalement :

- des données démographiques recueillies à l'INSAE relatives au recensement de 2013 et de 2002 qui ont permis d'analyser l'évolution de la population de l'espace frontalier de la Commune ;
- les données climatologiques (hauteur de pluies et températures) obtenues à l'ASECNA qui ont permis de caractériser la situation pluviométrique de la

Commune ;

- des données relatives aux unités d'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. Elles sont obtenues à travers l'observation directe sur le terrain et l'usage des cartes d'occupation des sols dans la Commune d'Ifangni. Elles ont permis d'apprécier les rythmes d'occupation du sol dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni ;
- des données relatives aux activités économiques dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. Elles sont obtenues par enquête auprès des populations cibles : au niveau des postes frontaliers, du service technique de la mairie, des élus locaux et des ménages. Elles ont servi à l'analyse des opportunités que constituent l'espace frontalier pour la Mairie d'Ifangni, de l'organisation des activités économiques et aux effets de ces dernières sur l'environnement ;
- les données relatives aux contraintes d'occupation des espaces frontaliers de l'arrondissement d'Ifangni. Elles sont recueillies par observation directe et questionnaire sur le terrain auprès de la population dans une perspective d'apprécier les raisons de la vulnérabilité de cet espace ;
- des données relatives aux stratégies de gestion des espaces frontaliers. Collectées auprès des autorités locales, communales, les agents de la force spéciale de contrôle des frontières et de l'ABeGIEF, elles ont permis d'apprécier la politique actuelle de gestion des espaces frontaliers que met en œuvre la Mairie d'Ifangni et le pouvoir central.

1.2.2. Collecte des données

L'opération de la collecte des données s'est fondée sur la recherche documentaire et les travaux de terrain. Elle a consisté à recueillir des informations relatives à l'occupation de l'espace frontalier, à l'organisation des activités économiques dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, à leur caractère vulnérable et aux stratégies de gestion mises en œuvre par les différents acteurs.

1.2.2.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de prendre connaissance d'une grande partie de tout ce qui a été publié ou écrit et ayant rapport à ce sujet de recherche. Elle a été chaque fois effectuée dans les différentes phases de la rédaction et a consisté à faire le point de la bibliographie existante et ayant rapport au présent travail. Ainsi des documents tels que des ouvrages généraux et spécifiques, des thèses, des mémoires, des rapports de séminaire, des revues et articles et des documents officiels traitant des problématiques de la gestion des frontières terrestres sont consultés dans les centres de documentation et de recherche de la FLASH, du Laboratoire d'Aménagement Régional et Développement (LARD) et les autres centres de documentation (archive national, bibliothèque nationale), la cellule de pré-archivage de l'ABeGIEF. Le tableau I présente les différents centres de documentation visités, la nature des documents consultés et les types d'informations recueillies.

Tableau I : Synthèse de la recherche documentaire

Centre de documentation et structures visités	Nature des documents	Types d'informations recueillies
Centre de documentation de la Mairie d'Ifangni	PDC/ Cartes/ Rapports de séminaire	Informations en rapport avec la stratégie locale de gestion des espaces frontaliers
Centre de documentation de l'INSAE	Rapports sur la vie socio-économique du Bénin.	Données statistiques de population de la Commune d'Ifangni
Cellule de Pré-Archivage d'ABeGIEF	Rapports d'activités, actes de colloques et documents officiels sur l'état des frontières béninoises.	Informations spécifiques et à caractère méthodologique sur la gestion des frontières béninoises
Centre de documentation de la FLASH et LARD	Thèses de doctorat, Mémoires et Ouvrages généraux	- Informations générales en rapport avec le sujet - Approches méthodologiques
Bibliothèque nationale et archive nationale	Livres, revues bases juridiques	Informations générales en rapport avec la gestion des frontières
Documentation personnelle	Documents de cours et autres livres	-technique de la recherche ; -technique de rédaction d'un document scientifique
Pages web	Documents divers	Informations générales sur les frontières dans le monde, en Afrique et au Bénin

Source : Travaux de recherche, février-juin 2017

L'analyse du tableau I montre que plusieurs centres de documentation sont visités et plusieurs types d'informations sont recueillis. Les informations générales et

spécifiques relatives au sujet de travail recueillies des différents ouvrages ou travaux, ont permis de faire une analyse bibliographique présentée dans la revue de la littérature. Ces données sont complétées par les travaux de terrain.

1.2.2.2. Travaux de terrain

Pour compléter les informations obtenues de la recherche documentaire et vérifier les hypothèses émises, des enquêtes ont été effectuées sur le terrain après la phase du stage à l'ABeGIEF.

L'approche méthodologique s'appuie sur la complémentarité de techniques qualitatives et quantitatives. Les travaux du terrain reposent sur deux formes d'enquêtes:

- une enquête basée sur un entretien avec les autorités locales et communales, des agents du service technique de la Mairie d'Ifangni et des agents des services de contrôle et de surveillance de la frontière ;
- une enquête communautaire pour recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur les villages frontaliers basée sur l'administration du questionnaire.

Des descentes sur le terrain sont effectuées pour explorer les différentes techniques mises en œuvre dans le cadre de la gestion des espaces frontaliers. Ces enquêtes comportent deux principales étapes :

- Première étape (du 14 février au 30 mars 2018) : au cours de cette période, les autorités locales, les cadres techniques de la Mairie d'Ifangni et les agents des postes de contrôle transfrontalier et de l'USSF ont été interviewés ;
- Deuxième étape (du 03 avril au 07 juin 2018) : à cette étape des travaux de terrain, le questionnaire préétabli a été adressé aux populations et des observations directes sont faites pour mieux appréhender les formes d'occupation de l'espace frontalier et les stratégies de gestion mises en œuvre.

Les douze villages constituant l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni sont pris en compte par cette enquête.

Au cours de cette recherche plusieurs outils et matériels ont été utilisés.

➤ **Outils et matériels utilisés**

Par ailleurs, plusieurs outils sont utilisés pour la collecte des données. Il s'agit :

- d'un questionnaire à l'endroit des représentants des ménages ;
- d'un guide d'entretien avec les autorités locales de la commune ;
- d'une fiche d'identification des postes de contrôle et de surveillance de la frontière, des différentes infrastructures sociocommunautaires et de commerce ;
- d'un appareil photo numérique pour la prise de vues instantanées ;
- d'un GPS utilisé pour la prise des coordonnées géographiques et;
- d'un fond de carte de la Commune qui a servi à la réalisation des figures présentant le cadre d'étude, l'occupation des terres des villages frontaliers et la situation socio-économique de ces villages.

➤ **Technique d'investigation**

Pour réaliser les enquêtes, différentes techniques sont utilisées :

- des observations directes sont effectuées pour appréhender la mise en œuvre des stratégies de contrôle et de surveillance des points de passage de frontière, de gestion de l'espace frontalier et la qualité de l'environnement dans cet espace frontalier ;
- la technique de l'immersion pour prendre contact avec les autorités en charge du contrôle et de la surveillance des espaces frontaliers, les autorités locales ;
- la Méthode Active de Recherche Participative (MARF), pour une meilleure connaissance des facteurs de la vulnérabilité des villages frontaliers de la Commune d'Ifangni.

Pour se faire, un échantillonnage a été défini.

➤ **Enquête sur le terrain**

Les enquêtes sur le terrain ont été effectuées auprès des principaux acteurs de de l'exploitation de l'espace frontalier suivant l'importance de leur implication. A l'intérieur de chaque groupe d'acteurs, le choix des personnes interrogées répond aux critères suivants :

- au niveau des ménages, être un chef de ménage quel que soit le type de ménage (agricole, artisans commerçants) ;
- dans le groupe des structures de gestion des espaces frontaliers, les chefs postes de contrôle ou de surveillance des frontières et le chef du service technique de la Mairie d'Ifangni ;

A cet effet, la taille de l'échantillon pour ce qui concerne les ménages est déterminée suivant la méthode Schwartz (2002), cité par Adihougbandé (2011) dont la formule est

$$N = Z^2PQ / d \text{ avec :}$$

-N : Taille de l'échantillon par village frontalier

-Z : Ecart fixé à 1,96 qui correspond à un degré de confiance de 95%

-P : nombre de ménages du village par nombre de ménages de l'ensemble des villages frontaliers

-Q= 1- P

-d : Marge d'erreur qui est égale à 5%

En procédant ainsi par village frontalier, on obtient par exemple pour Ita-Sumba l'application numérique suivante :

$$P = 255 / 6191 = 0,04119$$

$$Q = 1 - 0,04119 = 0,95881$$

$$Ni = (1,96 \times 1,96 \times 0,04119 \times 0,95881) / 0,05 = 3,0343$$

Ce résultat est multiplié par 3 à cause du pourcentage d'échantillonnage très faible (tableau II).

Tableau II : Récapitulatif de l'échantillon

Villages	Ménages	Taille de l'échantillon	Pourcentage
Dangban	296	10	3,38 %
Akadja	816	26	3,19 %
Sèdo	311	11	3,54 %
Doké	835	27	3,23 %
Igolo	1 914	49	3,00 %
Ita-Soumba	255	09	3,53 %
Baodjo	327	12	3,67 %
Iguiyahoun	121	04	3,31 %
Gblogblo	469	16	3,41 %
Djègou-Nagot	284	10	3,52 %
Djègou-Djèdje	563	19	3,37 %
Espace frontalier	6 191	193	3,11 %

Source : INSAE (2016)

Au total 193 chefs de ménages sur un total de 6191 ont été soumis à l'interview. A ce nombre s'ajoutent quatre (04) agents des postes de douane frontaliers, un (01) de l'USSF, le chef service technique et de la planification de la Mairie d'Ifangni (01). Soit un total de 199 personnes ayant répondu aux différentes préoccupations soulevées à travers cette étude.

Le choix des chefs de ménages est fait de façon aléatoire et représentative. Les différentes personnes interviewées ont été choisies compte tenu de leur rôle dans la gestion de cet espace et pour le fait qu'ils constituent des sources fiables d'informations sur la problématique objet de cette étude.

1.2.3. Traitement des données et analyse des résultats

1.2.3.1. Traitement des données

Le traitement des données a porté sur le dépouillement des fiches d'enquête, des guides d'observation et les calculs de certaines valeurs statistiques.

Matrice de transition

D'après (Arouna, 2012) la matrice de transition permet de mettre en évidence les différentes formes de conversion qu'ont subies les formations végétales entre deux dates. Elle est constituée de X lignes et de Y de colonnes. Le nombre de lignes de la matrice indique le nombre de formations végétales au temps t0 ; le nombre Y de colonnes de la matrice est le nombre de classes de végétation converties au temps t1 et la diagonale contient les superficies des formations végétales restées inchangées entre ces deux dates. Les transformations se font donc des lignes vers les colonnes.

Taux de conversion

Le taux de conversion d'une classe d'unité d'occupation du sol correspond au degré de transformation subie par cette classe en se convertissant vers d'autres classes (Arouna, 2012). C'est donc la quantité de changements observés au niveau d'une unité d'occupation du sol entre 2000 et 2016. Il permettra ainsi de mesurer le degré de conversion d'une unité donnée en d'autres unités d'occupation du sol. Il s'obtiendra à partir de la matrice de transition suivant la formule :

$$Tc = \frac{Sit - Sis}{Sit} \times 100 \text{ avec :}$$

Sit = Superficie de l'unité paysagère *i* à la date initiale *t* ;

Sis : Superficie de la même unité demeurée stable à la date t1.

Bilan de l'étude diachronique

Le bilan de l'étude diachronique permet d'apprécier l'évolution des unités d'occupation du sol à différentes périodes.

Soit *U*, la superficie d'une unité d'occupation du sol :

- *U1* la superficie d'une unité d'occupation du sol en 2000 ;

- U2 la superficie de la même unité d'occupation du sol en 2016 et
- ΔU , la variation de la superficie de cette unité d'occupation du sol entre 2000 et 2016. $\Delta U = U2-U1$

Si $\Delta U = 0$, alors il y a stabilité.

Si $\Delta U < 0$, alors il y a réduction de superficie de cette unité.

Si $\Delta U > 0$, alors il y a augmentation de la superficie de cette même unité.

Par rapport à la végétation naturelle, il y a évolution régressive en cas de contraction ou diminution et évolution progressive en cas d'extension.

Taux de la population agricole

Le taux de la population est calculé pour apprécier l'importance de population agricole des différents villages frontaliers de la Commune d'Ifangni. Il est obtenu à partir de la formule suivante ;

$$Ta = \frac{Pa \times 100}{Pt}$$

Avec :

T_a = taux de la population agricole

P_a = Population agricole

P_t = population totale

Avec cette formule, on est parvenu à décrire le caractère agricole ou non de village frontalier. Ainsi :

si $T_a < 50 \%$: le village est dit « village non agricole »

si $T_a = 50 \%$: le village est dit « village mixte »

si $T_a > 50 \%$: le village est dit « village agricole »

Les logiciels Excel 2010, SPSS 2003, et Map Info 2003 sont respectivement utilisés pour réaliser les tableaux, les graphiques et les cartes. Il est procédé

également au traitement statistique des données pour apprécier le degré de signification des faits étudiés.

1.2.3.2. Analyse des résultats

La démarche d'analyse des résultats est inscrite dans la logique du modèle SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). La recherche est axée sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

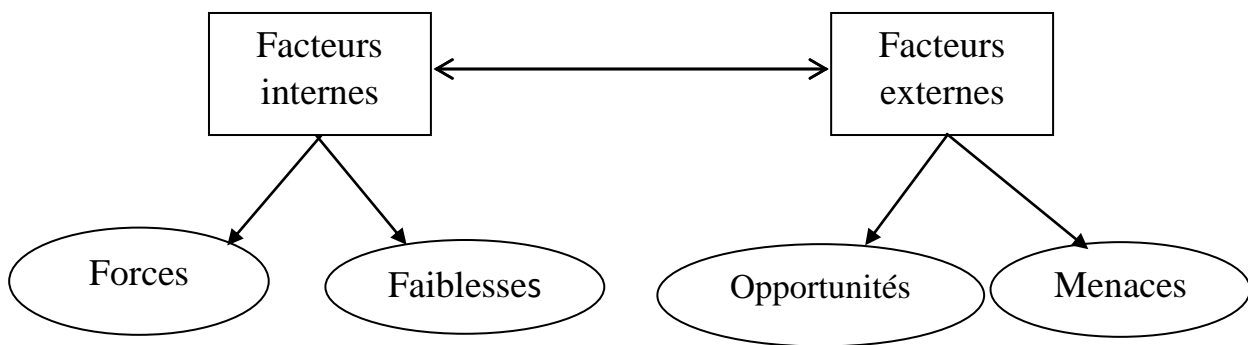


Figure 1 : Modèle d'analyse FFOM

Conclusion partielle

La question de l'exploitation des espaces frontaliers en général et ceux du Bénin en particulier préoccupe chercheurs et gouvernants. C'est du moins le constat fait à travers les différents rapports, textes juridiques, articles et autres œuvres scientifiques consultés dans le cadre de cette étude. Ces différentes littératures ont permis de mieux poser la problématique objet du présent travail, de clarifier quelques concepts clés et d'adopter une approche méthodologique appropriée. De ces littératures et de l'enquête de terrain grâce à un échantillon bien défini dont la taille est de 193 ménages frontaliers sont obtenus des résultats très convaincants qui sont présentés dans le chapitre II.

CHAPITRE II

FONDEMENT, DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DE L'ESPACE FRONTALIER DE LA COMMUNE D'IFANGNI

Le chapitre II s'intéresse aux facteurs et aux rythmes d'occupation des terres d'une part et aux effets socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni d'autre part.

2.1. Fondements d'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni

L'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni s'explique par des facteurs d'ordre physique et humain.

2.1.1. Situation géographique de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni

Situé au Sud-est de la République du Bénin, l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, est un petit territoire frontalier du géant Nigeria. Il est compris entre 6°31' et 6°46' de latitude Nord et entre 2°40' et 2°48' de longitude Est. Il se localise dans le département du plateau (figure 2).

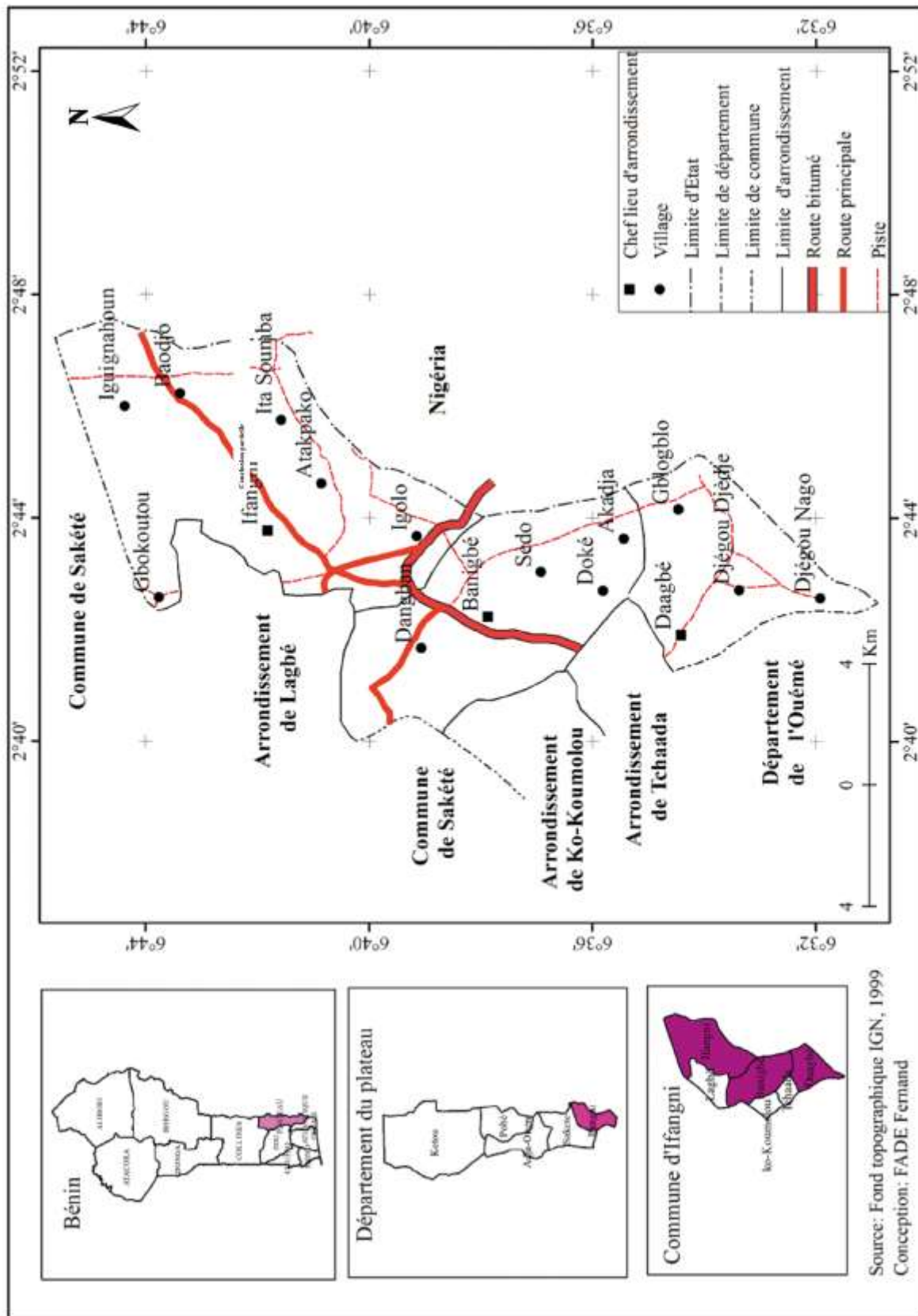


Figure 2 : Situation géographique de la zone d'étude

L'examen de la figure 2 montre que l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est constitué de douze villages répartis dans les Arrondissements de Daagbé, de Banigbé (Djégou-Nago, Djégou-Djèdje, Gblogblo, Akadja, Doké, Sèdo et Dangban) partageant la frontière lagunaire et de l'Arrondissement d'Ifangni (Igolo, Itakpako, Ita-Sumba, Iguignahoun et Baodjo) partageant la frontière terrestre avec le Nigeria. En effet, de onze villages, cet espace compte désormais, suite au récent découpage politico-territorial, douze villages avec la création du village Ita-Kpako qui, autrefois inclus dans Igolo. Ce contact de cet espace avec les villes d'Idiroko, d'Adjégounlè et d'Ilashè qui sont des localités importantes et économiquement dynamiques du Nigéria attirent l'implantation humaine pour de raisons économiques.

2.1.2. Facteurs climatiques

Le climat de la Commune d'Ifangni est de type subéquatorial ou guinéen avec deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses qui s'alternent au cours de l'année (Mairie Ifangni, 2013). La figure 3 montre le régime pluviométrique de la Commune d'Ifangni.

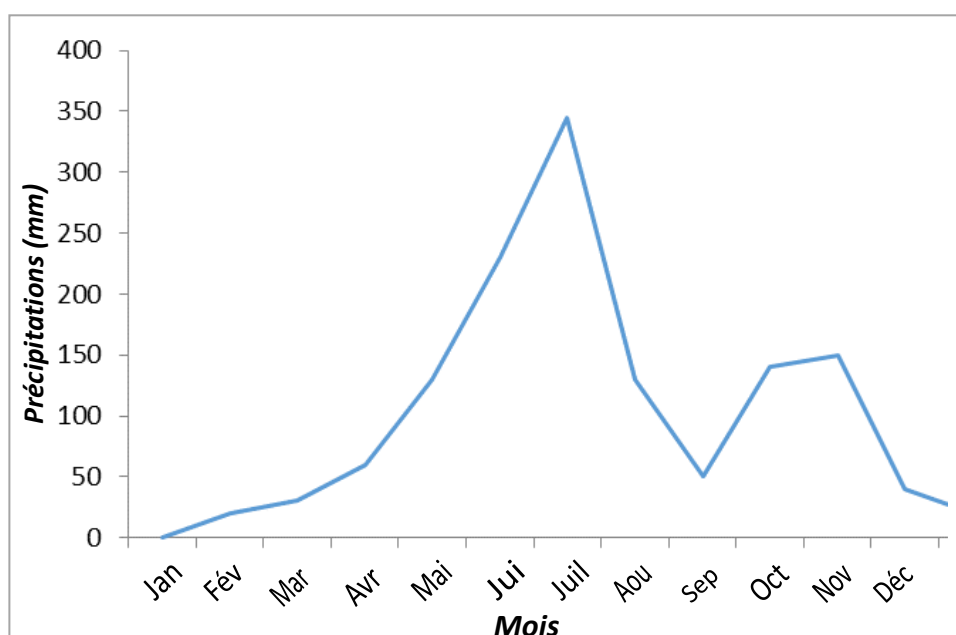


Figure 3 : Régime pluviométrique moyen mensuel d'Ifangni

Source : ASECNA, 201

L'analyse de la figure 3 montre que le régime pluviométrique est bimodal avec deux saisons de pluies. De cette répartition, il se dégage que les mois de juin et juillet sont les plus arrosés. Ce qui favorise deux récoltes céréalières par an et le développement de la culture des tubercules et du palmier à huile, plus produits dans le milieu. Ceci constitue la principale raison de l'implantation des paysans qui y installent leurs champs de cultures et leurs habitations.

2.1.3. Unités pédologiques

Du point de vue pédologique, il existe dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni deux types de sol que sont : les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes. Les sols ferrallitiques de l'espace frontalier de la Commune présente deux nuances. La figure 4 présente avec détail les différentes formations pédologiques qui se rencontrent sur cet espace.

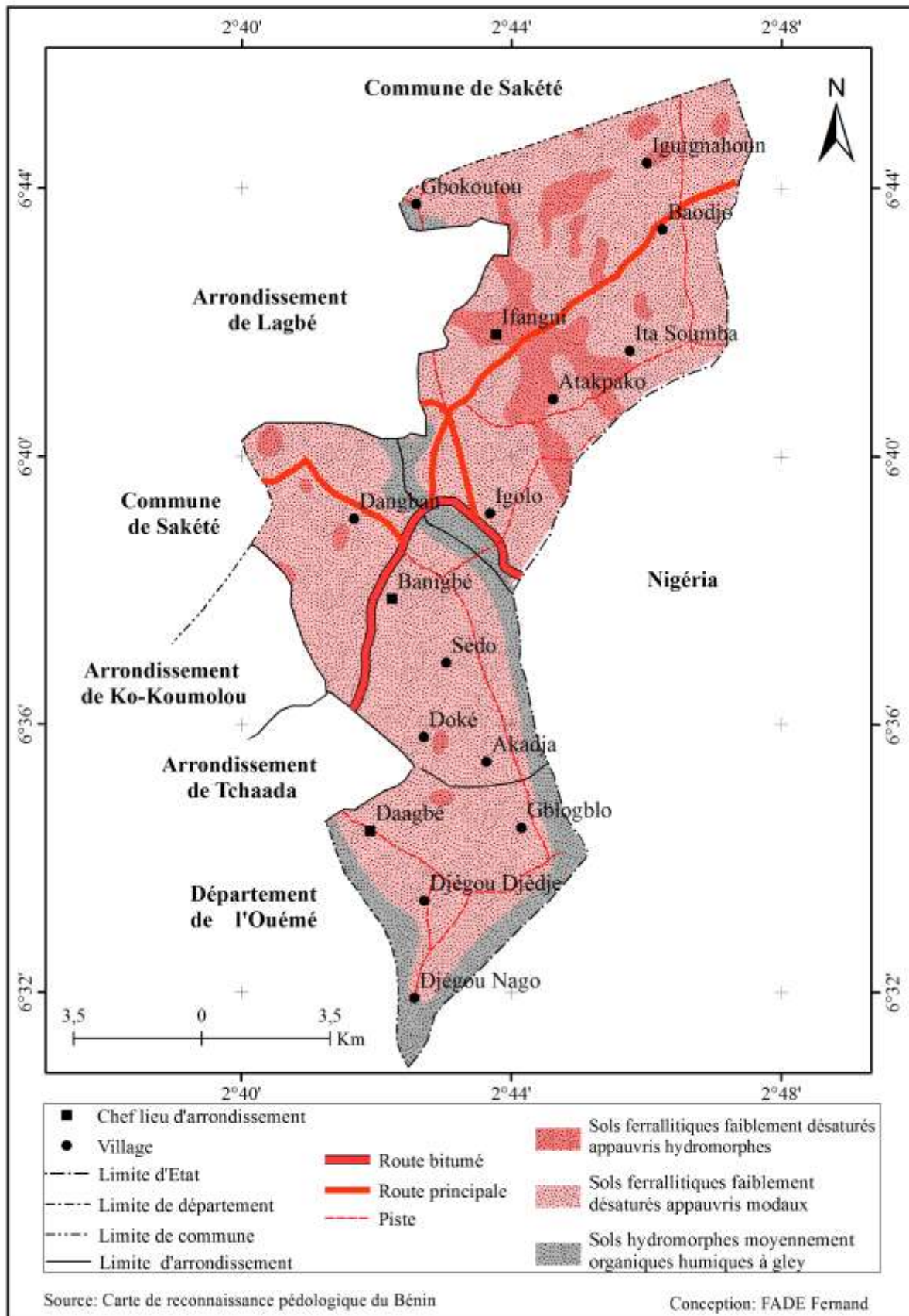


Figure 4 : Unités pédologiques de l'espace frontalier d'Ifangni

L'analyse de la figure 4 révèle que le territoire de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est couvert de sols ferrallitiques faiblement désaturés appauvris modaux. Mais de façon spécifique, des sols ferrallitiques désaturés appauvris hydromorphes sont plus rencontrés dans les villages frontaliers de l'Arrondissement d'Ifangni. Les sols hydromorphes moyennement organiques humiques à gley se trouvent dans la partie de la frontière lagunaire ; c'est-à-dire dans les villages frontaliers des Arrondissements de Banigbé et de Daagbé. Ces sols relativement fertiles sont favorables à l'association des cultures, ce qui constitue un des principaux facteurs de l'occupation de cet espace frontalier par les paysans.

2.1.4. Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est constitué principalement de la rivière Iguidi qui le traverse au niveau de l'Arrondissement de Banigbé et le longe sur sa frontière avec le Nigeria à partir d'Igolo en direction de la lagune de Porto-Novo. Cette rivière est alimentée par de nombreux affluents dont : celui de *Koto* dans le village d'Igolo, de *Iyansa* dans le village de Banigbé, de *Achèko* dans le village de *Doke* et des quatre affluents du sud. Cette hydrographie relativement dense favorise le transport lagunaire transfrontalier constituant la principale occupation de plusieurs acteurs. Cette même hydrographie favorise les activités de la pêche et de la pisciculture qui occupent un nombre non moins important de population vivant dans le milieu. Elle favorise pour les paysans les activités maraichères.

2.1.5. Déterminants humains de l'occupation de l'espace frontalier

Cette partie analyse les groupes socioculturels, la répartition de la population et l'importance des activités économique de l'espace frontalier.

➤ **Différents groupes socio-culturels**

Il existe une mosaïque d'ethnies qui se cohabite dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. Les Goun/Fon sont majoritaires et constituent 64,7 % de la population du milieu, suivis des Yoruba/Nagot, 32,3 % et des Adja, Dendi 0,5 %. Les autres ethnies (les étrangers) constituent 1,6 % de la population (INSAE, 2016). Ce brassage ethnique explique en partie la diversité des activités économiques de l'espace frontalier de la Commune. En effet, les commerçants Yorouba et une partie des Goun ont développé le commerce transfrontalier. Les Goun s'investissent surtout dans l'agriculture et le transport. Quant aux autres ethnies, elles se retrouvent dans la fourniture des services, dans les buvettes et restaurants et dans les divers (Gandonou B. M., 2006). Ces opportunités économiques fondent l'installation de divers groupes socioculturels dans l'espace objet de l'étude

➤ **Evolution de la population**

Le nombre et la répartition des hommes dans l'espace sont des données premières de l'analyse des territoires (OCDE, 2004). La population de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est estimée à environ 22 915 habitants en 2002 (INSAE, 2002). Cette population passe à 32 892 habitants en 2013 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 3,96 % (INSAE, 2016). Cette évolution démographique varie d'un village à un autre comme l'indique la figure 5.

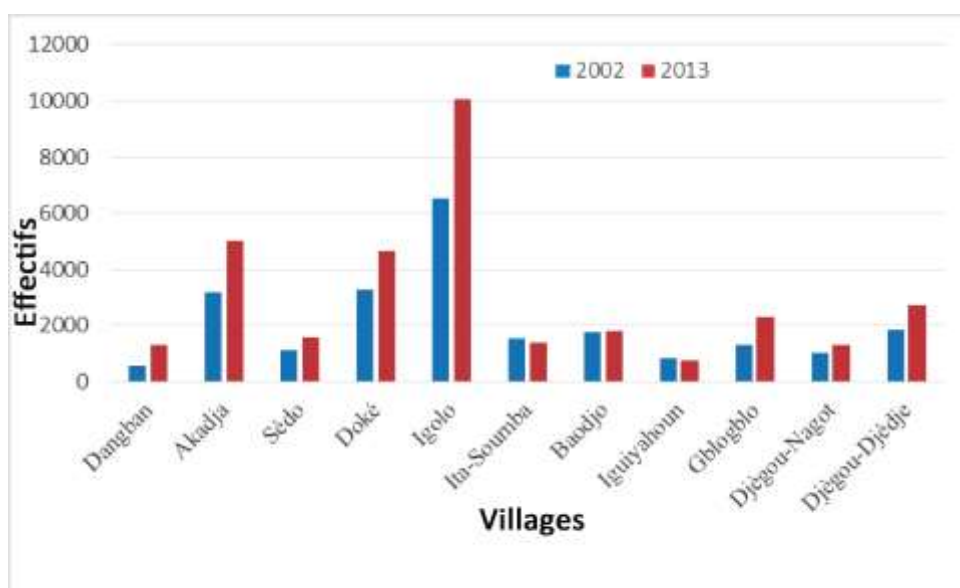


Figure 5 : Evolution de la population de l'espace frontalier d'Ifangni

Source : INSAE, 2002 et 2013

L'analyse de la figure 5 montre que l'accroissement de la population à Igolo est élevé avec un écart positif de 3 546 habitants entre 2002 et 2013. Il l'est légèrement dans les autres villages frontaliers à l'exception des villages d'Ita-Sumba et d'Iguignahoun où il est constaté une diminution de l'effectif de la population. En effet, l'effectif de la population passe de 1 538 habitants en 2002 à 1 380 habitants en 2013 à Ita-Sumba et de 831 à 722 habitants à Iguignahoun, soit un écart négatif respectif de 158 habitants et de 109 habitants.

Cette dernière situation s'explique par l'exil économique des jeunes au Nigeria et dans les grandes villes du Bénin telles que Porto-Novo, Sèmè et Cotonou. Les villes constituent aujourd'hui le principal lieu de destination des jeunes ruraux célibataires qui cherchent en quelques années à accumuler un pécule (Bonacieux A. ; 2005). L'évolution de la population constatée au niveau d'Igolo justifie l'importance de ce point de passage de frontière dans les échanges économiques avec le Nigeria à travers Idiroko. Ainsi donc, Igolo est le seul centre urbain de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. Avec ce statut dans le milieu, il accueille des populations des villages périphériques en quête des activités économiques qu'elles jugent plus rentables que celle agricole. Ces derniers s'y

installent et s'établissent faisant accroître sa population et accélère aussi son processus d'urbanisation.

De façon générale, l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est caractérisé par une population jeune. Elle est constituée de plus de 50,03% de personnes ayant un âge compris entre 15 et 59 ans. Ses ménages comptent en moyenne cinq (05) personnes. Cette population est à 52,7% féminine en 2002 et 51,89% en 2013 (INSAE, 2016). La jeunesse et la féminisation de cette population est une véritable main d'œuvre favorable au développement des activités commerciales et de transformations des produits d'origine agricole. Ces potentialités économiques motivent l'implantation des infrastructures marchandes et des petites unités de transformation dans le milieu.

2.2. Evolution de l'occupation du sol de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni

La modification des paysages naturels est toujours en constante progression depuis le début du siècle. Elle se fait au détriment des terres agricoles mais aussi des milieux semi-naturels. L'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, se trouve dans cette dynamique. La planche 1 présente de façon graphique cette réalité qui s'observe sur l'espace.

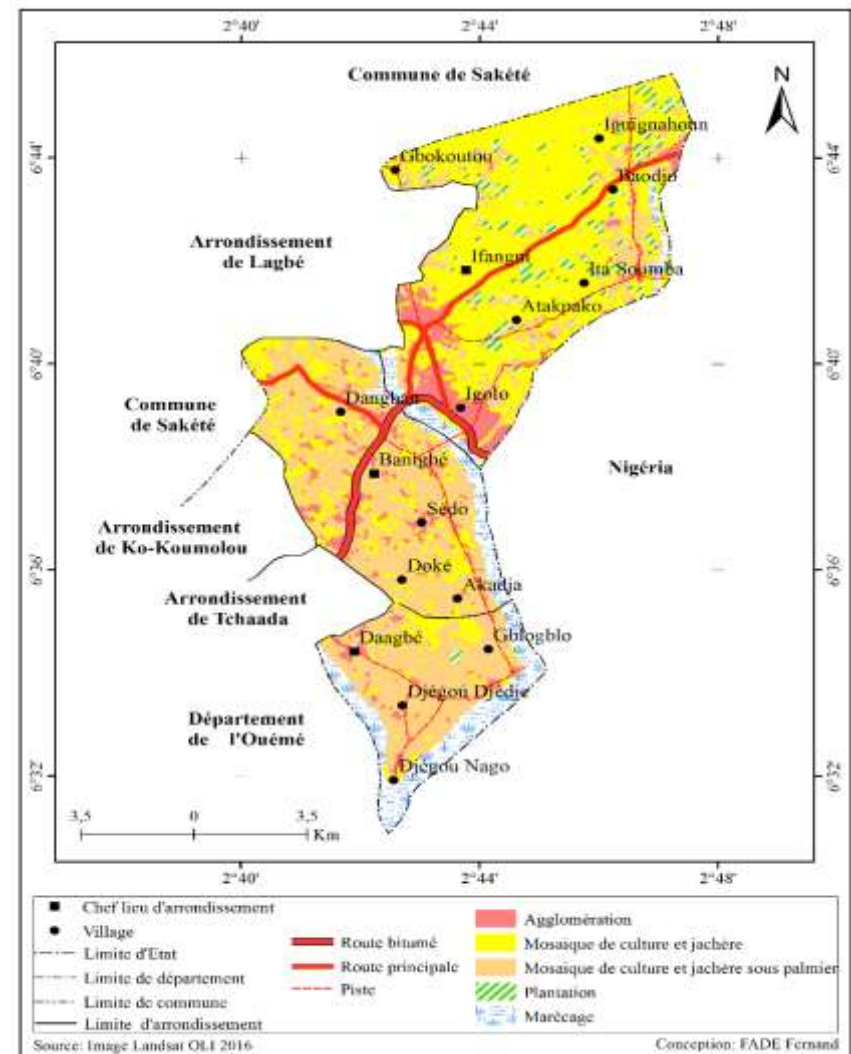
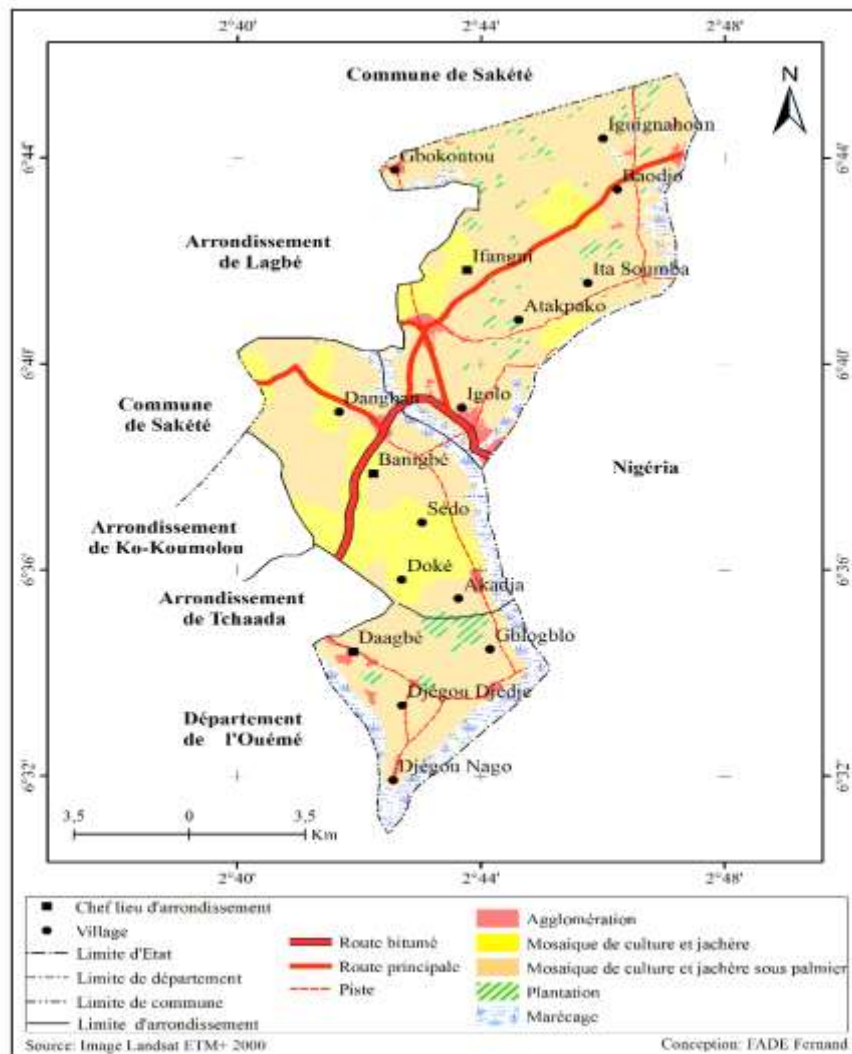


Planche 1 : Cartes d'occupation du sol de 2000 à 2016

La lecture de ces deux cartes d'occupation du sol (Planche 1) montre que dans l'intervalle d'une décennie et demie, le couvert végétal s'est dégradé de manière considérable dans l'espace frontalier des Arrondissements de Banigbé, Ifangni et Daagbé. Les mosaïques de culture et jachère sous palmier ; les plantations et les Marécages ont connu une régression respective de - 42,83 %, - 0,08% et - 8,11 % entre 2000 et 2016.

Par contre, les agglomérations et mosaïque de champs et jachères ont connu une progression respective de 201,23 % et 135,71 %. Cette régression des formations naturelles est due aux activités anthropiques, notamment l'emprise agricole et l'exploitation des forêts marécageuses partagées (pour la chasse, la pharmacopée, les bois-énergie et les matières premières artisanales), à la croissance démographique et même à la migration économique qui entraînent une pression quantitative et qualitative sur les ressources naturelles (sols, couvert végétal, eau) de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. La production agricole fondée sur le système de culture sur brûlis contribue à la dégradation des écosystèmes naturels, notamment la végétation.

2.2.1. Dynamique des formations végétales de 2000 à 2016

La dynamique des formations végétales de 2000 à 2016 est synthétisée par la matrice de transition (Tableau III). Dans les cellules des lignes et des colonnes se trouvent respectivement les formations végétales et les autres unités d'occupation du sol de 2000 et de 2016. Les conversions se font des lignes vers les colonnes. Les cellules de la diagonale correspondent aux superficies des unités qui sont demeurées stables de 2000 à 2016. Les unités qui sont en dehors de la diagonale représentent les changements de végétation et d'autres unités d'occupation du sol.

Tableau III : Matrice de transition des unités d'occupation des terres de 2000 à 2016

Unité de 2000	Unité de 2016					Sup. total en 2000 (km ²)
	PLANT	MG	MCJ	MCJP	AGGLO	
PLANT	55,84	0	32,7	464,92	39,93	593,39
MG	0	1271,04	11,16	138,52	0	1420,72
MCJ	9,25	0	998,33	857,49	854,31	2719,38
MCJP	514,9	0	4919,84	4316,32	316,35	10067,41
AGGLO	0	0	0	0	503,67	503,67
Sup. total en 2016 (km ²)	579,99	1271,04	5962,03	5777,25	1714,26	15304,57

Légende : PLANT : Plantation, MG : Marécage, MCJ : Mosaïque de Champs et Jachères, MCJP : Mosaïque de Champs et Jachères sous Palmiers, AGGLO : Agglomérations.

Réalisation : Fadé, 2018

➤ Evolution des plantations

Les plantations ont connues une évolution régressive de leur superficie entre 2000 et 2016.

En effet, de 593,39 km² en 2000, elle est passée à 579,99 km² en 2016, soit un taux d'évolution global de 0,80 %. L'examen de la matrice de transition montre que cette formation a connu une conversion au détriment des mosaïques de champs et jachères (32,7 km²) ; mosaïques de champs et jachères sous palmeraie (464,92 km²), et d'agglomération (39,93 km²).

➤ Evolution des mosaïques de champs et jachères sous palmeraie

De 2000 à 2016, les mosaïques de champ et jachère sous palmeraie ont connu une évolution régressive avec un taux global de 42,83 % de 2000 à 2016. En effet avec une superficie de 10067,41 km² en 2000, elle est passée à 5 777,25 km² en 2016. Il en ressort de l'examen de la matrice de transition qu'une portion de cette formation a connu une conversion en plantation (514,9 km²) et en des agglomérations (316,35 km²). Une superficie de 4 316,32 km² est restée stable de 2000 à 2016 pour cette unité d'occupation des terres.

➤ **Evolution des mosaïques de champs et jachères**

Les mosaïques de champs et jachères ont connu une évolution progressive avec un taux global de 135,71 % de leurs superficies en 16 ans. L'examen de la matrice de transition montre que de 2 719,38 km² en 2000, elle est passée à 5 962,03 km² en 2016 au détriment des mosaïques de champs et jachère sous palmeraie, (857,49 km²) et en agglomération (854,31 km²). Seulement 998,33 km² de la superficie des mosaïques de champs et jachères sont resté stables.

➤ **Evolution des formations marécageuses**

Les formations marécageuses étaient présentes en 2000 avec une superficie de 1420,72 km². Suite à une régression, cette formation est passée à 1 271,04 km² en 2016. Cette portion a été convertie respectivement en mosaïque de champs et jachère (11,16 km²) et en mosaïques de champs et jachère sous palmeraie (138,52 km²).

➤ **Evolution des agglomérations**

Les agglomérations n'ont pas connu de conversion en d'autres formations, mais elles ont bénéficié d'une conversion progressive des autres formations en agglomérations excepté la formation marécageuse. Cette progression s'est ressentie sur la superficie qui est passée de 503,67 km² en 2000 à 1 714,26 km² en 2016, avec un taux d'évolution globale de 201,23 % et 503,67 km² de cette unité restée stable.

2.2.2. Synthèse de la conversion des formations végétales de 2000 à 2016

De façon générale, chacune des unités d'occupations de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni a connu une transformation comme l'illustre la figure 6.

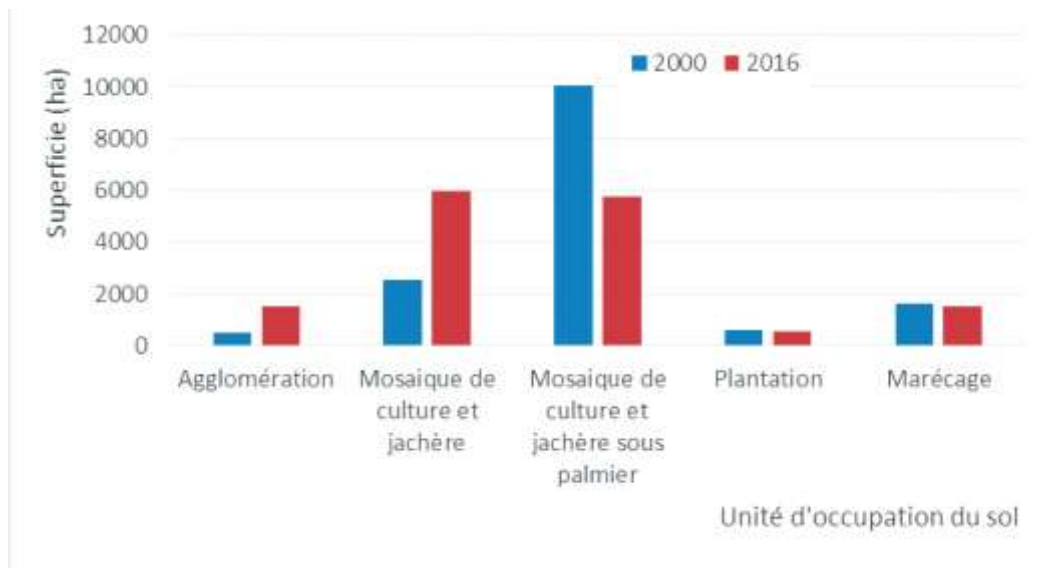


Figure 6 : Evolution des unités d'occupation de sols entre 2000 et 2016
Source : Enquêtes de terrain, 2018

La plupart des formations végétales naturelles ont connu une diminution de leurs superficies en dehors des mosaïques de champs et jachères et les agglomérations qui ont connu une évolution progressive. Une partie importante de ces formations végétales s'est transformée en agglomérations.

Ces régressions observées montrent l'impact des activités anthropiques sur les formations végétales naturelles. Les formations marécageuses de la portion de l'espace frontalier de la frontière lagunaire ont subi une forte exploitation à des fins agricole et artisanale. Aussi, les activités de recasement et d'ouverture des voies dans le village frontalier d'Igolo accélèrent-elles l'installation humaine.

2.3. Pluriactivité dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni

Les ménages frontaliers présentent une diversité de sources de revenus qui fait fonctionner l'économie familiale. En effet, les acteurs de l'économie de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni opèrent principalement dans le commerce, l'agriculture et l'artisanat. Le tableau IV présente de façon synthétique l'importance numérique des acteurs de l'économie de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

Tableau IV : Importance numérique des acteurs de l'économie de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni

Activité s	Agriculture			Commerce			Transport			Artisanat			Autres		
	A	A+a	T	C	C+a	T	Tr	Tr+a	T	Ar	Ar+a	T	Au	M	T
Effectifs	07	52	59	38	27	65	02	20	22	00	36	36	03	08	11
Pourcentage (%)	11,86	88,14	30,57	58,46	41,54	33,68	9,09	90,91	11,4	00	100	18,65	27,27	72,73	5,7

Légende :

A = Agriculture uniquement ; A+a = Agriculture + Autres activités ; C = Commerce uniquement ; C+a = Commerce + autres activités ; Tr = Transport uniquement ; Tr+a = Transport + autres activités ; Ar = Artisanat uniquement ; Ar+a = Artisanat + autres activités ; Au = Autres activités ; M = Activités Mixtes, T = Total

Source : Enquête de terrain, juin 2018

Les activités économiques de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni sont dominées par les activités du secteur tertiaire que sont le commerce, le transport et les autres activités de service, car elles occupent 50,78 % de la population qui y réside. Les activités commerciales viennent en tête avec 33,68 %, suivies des activités agricoles (30,5 %), de l'artisanat (18,65 %), du transport (11,4 %) et d'autres (fonctions administratives) avec seulement 5,7 %. Cependant, plus de 88 % des personnes ayant pour principale activité l'agriculture exercent d'autres activités ; source de revenu. Il en est de même au niveau du transport (90,91 %) et de l'artisanat (100 %). Dans le commerce, 41,54 % des acteurs ont des activités secondaires ; ce qui témoigne de l'importance que cette population accorde aux activités commerciales du fait de la proximité de la frontière.

Cette diversité de source de revenus est en fonction des opportunités économiques du moment et des contextes politiques national et international. Elle se repose sur le secteur informel et la contrebande qui se nourrissent de la porosité des frontières béninoises. Dans ce contexte, la mobilité transfrontalière

avec le Nigeria joue un rôle majeur et entretient une intense dynamique économique et sociale génératrice de richesse.

2.3.1. Agriculture

Les activités agricoles ont connues une régression si l'on s'en tient à la population et aux ménages agricoles de l'espace frontalier.

2.3.1.1. Population agricole

L'agriculture qui occupait plus de personnes dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni en 2002 n'emploie que moins de la moitié de cette population en 2013 (INSAE, 2002 et 2016). La population agricole dans l'ensemble des villages frontaliers de la Commune d'Ifangni a connu une régression considérable (Figure 7).

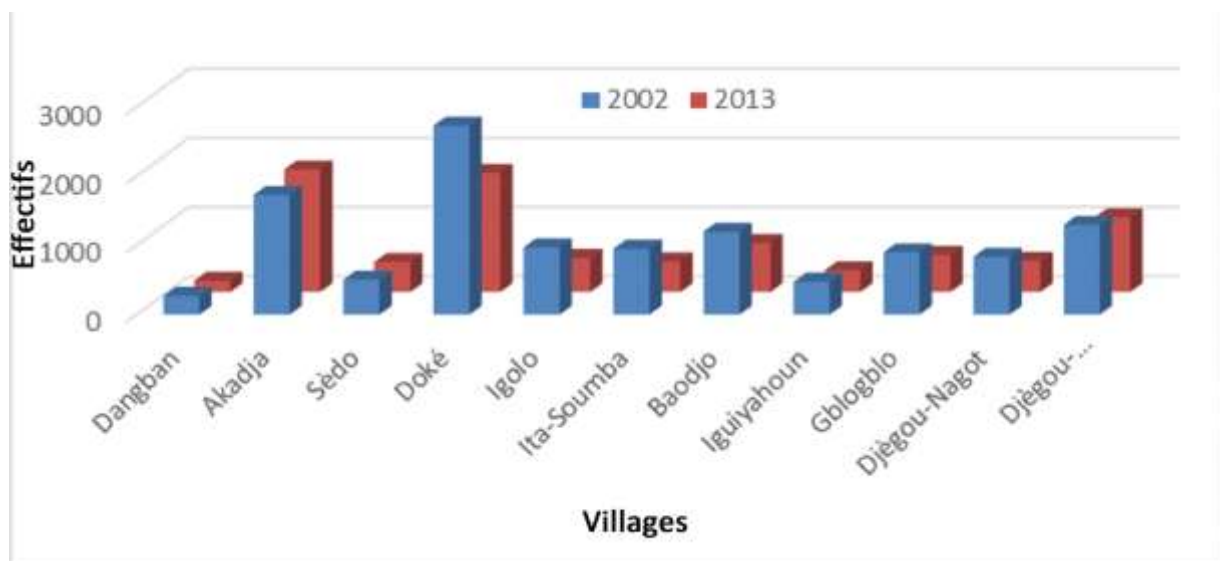


Figure 7 : Evolution de la population agricole

Source : de INSAE, 2002 et 2016

L'analyse de la figure 8 révèle que de 11 865 personnes en 2002, la population agricole de tous les villages frontaliers de la Commune passe à 8 099 paysans en 2013, soit un écart négatif de 3 766 paysans dans l'intervalle de 12 ans. Néanmoins, à Akadja, la population agricole a connu une augmentation de 42 paysans sur la même période.

De la propriété collective, indivisible et inaliénable, les propriétés individuelles sont de plus en plus nombreuses. L'achat, traduisant la disparition du caractère d'inaliénabilité de la terre, a pris de l'importance et se développe depuis quelques années.

La vente des terres aux allochtones qui y mettent des palmiers à huile et des cacaoyers et l'exil économique des jeunes surtout expliquent cette baisse de la population agricole. A en croire 71 % des paysans enquêtés, la variabilité climatique et l'improductivité des terres expliquent cette fuite des personnes des activités agricoles car découragées par des gains qui ne reflètent souvent pas les efforts fournis. De plus, l'émigration influence fortement les capacités familiales pour la production agricole et induit des changements dans les statuts et les catégories socioprofessionnelles des populations locales.

Le rapport population agricole sur population totale, ayant permis d'obtenir le taux de population agricole, confirme cette baisse de la population agricole de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni (Figure 8).

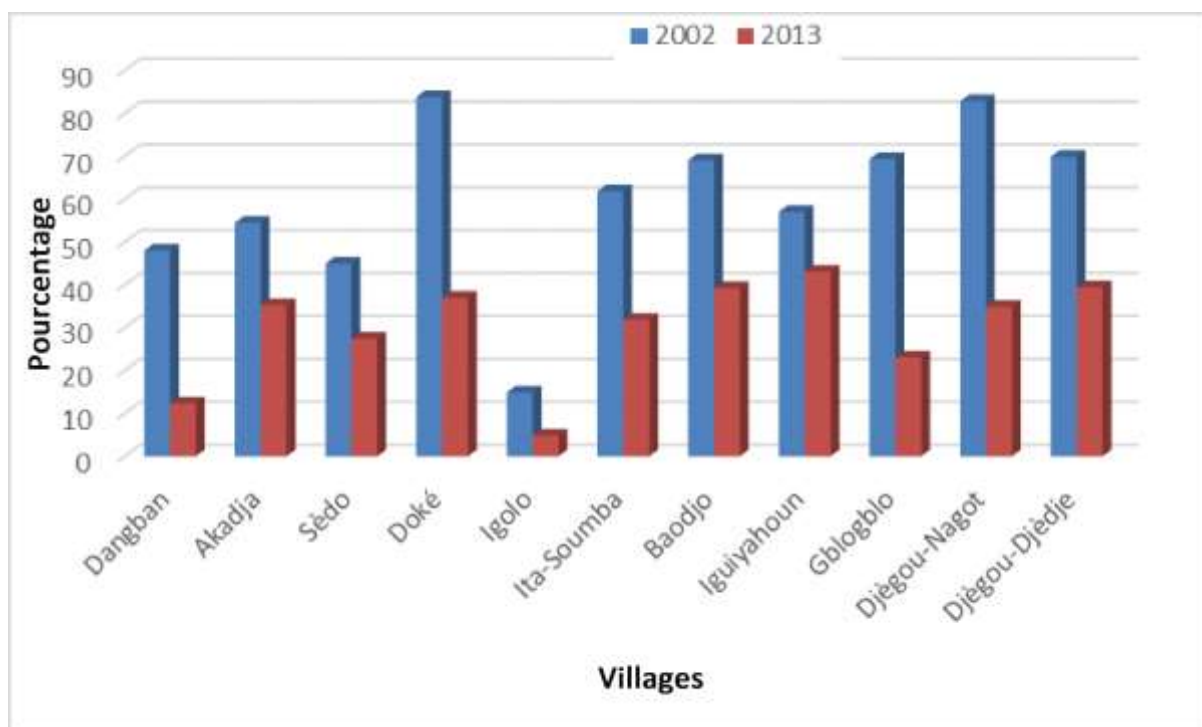


Figure 8 : Taux population agricole
Source : INSAE, 2002 et 2016

L'analyse de la Figure 8 révèle qu'en 2002, plus de 60% de la population des villages concernés étaient agricoles. En 2013, 30% environ de cette population sont agricoles, soit une baisse de 20 % environ (Figure 8). Aucun de ces villages n'atteint pas la barre de 50%. Ce qui fait penser qu'il n'y a pas de villages frontaliers fortement agricoles dans la Commune d'Ifangni. Cependant, Iguignahoun demeure le village frontalier le plus agricole avec 43,07% de population agricole. Il est suivi des villages de Djégoudjèdje (39,4%), de Baodjo (39,21%), de Doké (36,97%) et d'Akadja (35,25%). Igolo est le village frontalier le plus moins agricole avec 04,87% de population agricole. Ce qui se justifie par l'important flux commercial dominé par les opérations de change de monnaie (Cambistes).

2.3.1.2. Typologie des acteurs agricoles de l'espace frontalier d'Ifangni selon la langue

Le secteur de l'agriculture est animé par différentes ethnies suivant des proportions variées. La figure 9 établit cette proportionnalité de ces acteurs.

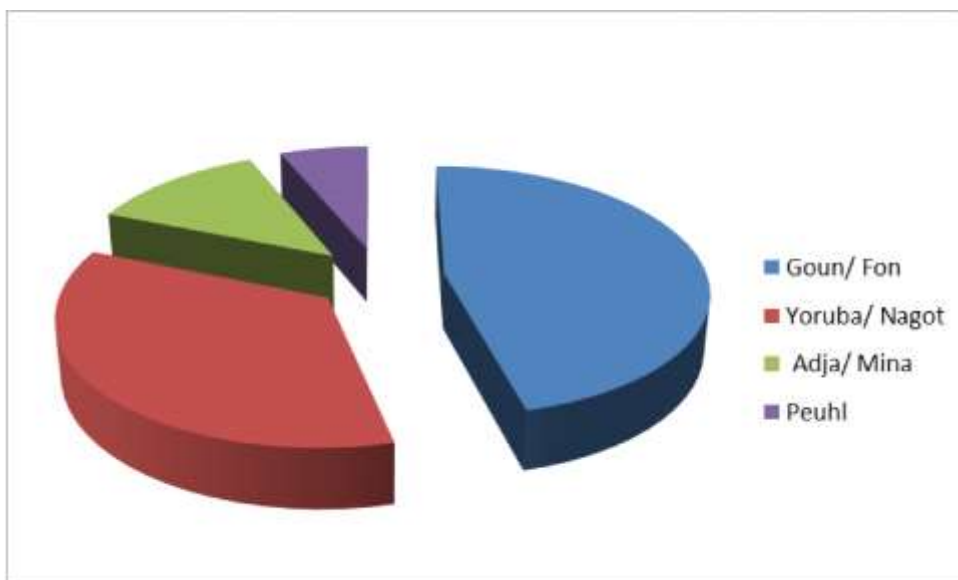


Figure 9 : Typologie des acteurs agricoles selon la langue
Source : Enquête de terrain, juin 2018

Le monde des agriculteurs de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est constitué de 45,15 % des goun / Fon, de 34,97 % des yoruba / Nagot. Les Adja /

Mina viennent en troisième position avec 12,59 %. Ces derniers sont plus dans la production de sodabi. Le nombre des Peuhl dans le secteur agricole dans cet espace frontalier n'est pas négligeable. Ils font environ 6 % de l'ensemble des acteurs agricoles. Ils sont spécialisés dans l'élevage des bovins et la production du lait.

2.3.2. Commerce transfrontalier

Le commerce constitue la principale activité dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni car il emploie 33,68 % des populations résidentes ajouté aux acteurs des autres activités ayant pour activités secondaire le commerce. Les activités commerciales sont plus concentrées au point de passage de frontière d'Igolo qui joue un rôle important dans la production des richesses au niveau local. Seules quelques boutiques y sont érigées avec un parc auto. Les marchés de l'intérieur comme celui d'Ifangni qui malheureusement a perdu son prestige, celui de Ko-koumolou et de Kétoukpè servent des lieux privilégiés d'échange des produits agro-pastoraux en raison de l'absence des infrastructures marchandes dans cet espace frontalier.

Les produits les plus commercialisés dans l'espace frontalier sont des produits de réexportation en direction du Nigeria. Ils concernent le riz, les huiles raffinées et des produits congelés qui proviennent pour la plupart de Cotonou. Des commerçants construisent dans les milieux frontaliers de mini magasins de stockage comme c'est le cas à Ita-Sumba, Ita-Kpako et Baodjo. Pour ce qui concerne les points de passage de frontière lagunaire de la Commune comme à Djégou-Nagot, c'est de simples hangars qui permettent le stockage des produits avant leur acheminement vers le Nigeria (planche 2). Les produits en provenance du Nigeria sont des produits pétroliers, des boissons, des matériaux de construction et des pièces de rechange pour les motos et les véhicules.



Planche 2 : Entreposage de marchandises à Djégou-Nago avant leur transport sur le Nigeria

Prise de vues : Fadé, juin 2018

La planche 2 montre les bidons d’huile végétale (2.1) et des sacs du riz (2.2) entreposés au passage de la frontière lagunaire de Djégou-Nagot pour être réexportés au Nigeria. Ces produits qui contribuent aux recettes douanières du pays n’ont aucune traçabilité dans le registre car faisant partie du trafic non officiel entre le Bénin et le Nigeria.

Cette activité, dominée par l’informel, occupe des acteurs de diverses origines ethniques comme l’indique la figure 10.

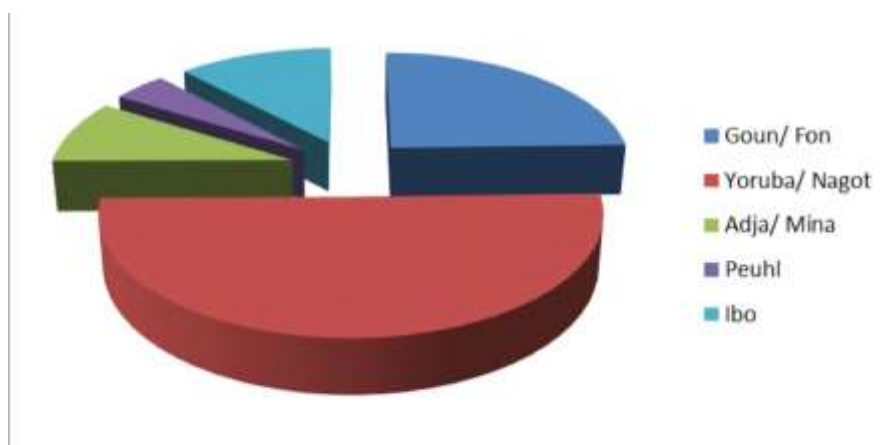


Figure 10 : Acteurs du commerce transfrontalier selon la langue

Source : Enquête de terrain, juin 2018

La lecture de la figure 10 montre que le secteur du commerce transfrontalier dans l’espace frontalier de la Commune d’Ifangni est plus occupé par le groupe ethnique Yoruba / Nagot avec 50,30 % de l’ensemble des acteurs. Cette

domination s'explique par le fait que les localités se trouvant de part et d'autre de cette frontière sont peuplées des Yoruba. Les Goun / fon y sont à plus de 24 % commerçants. Ils sont suivis des Ibo (12 %), des Adja / Mina (9 %) et des Peuhl, moins de 5 % des commerçants de ce milieu.

2.3.3. Transport transfrontalier

Il s'agit ici du transport des produits d'Ifangni vers les différentes localités du Nigeria frontalière avec la Commune.

Plusieurs moyens favorisent le transport des marchandises. Du côté de la frontière terrestre, les motocyclistes sont plus utilisés pour convoier les produits vers le Nigeria. Quelques fois, des véhicules sont utilisés et les propriétaires sont pour la plupart des nigériens. Aujourd'hui la maîtrise humaine des ressources en eau se pose comme vecteur de développement durable (Julien, 2006). Ainsi, la frontière lagunaire dans la Commune d'Ifangni joue un grand rôle dans le trafic transfrontalier. A ce niveau, les pirogues sont les seuls moyens de transport utilisés.

La figure 11 indique la typologie des acteurs du transport transfrontalier dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

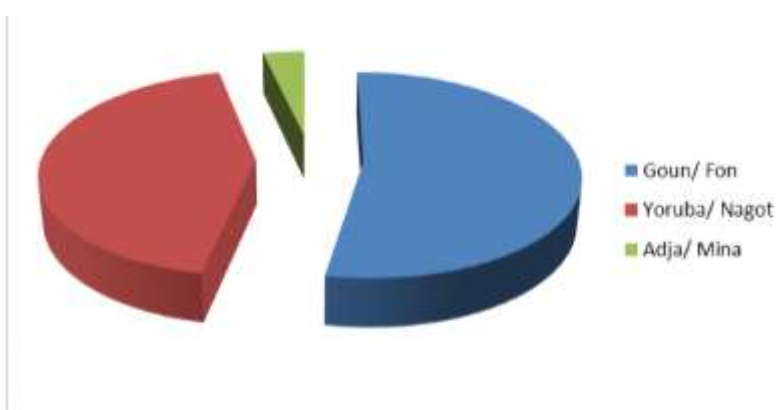


Figure 11 : Typologie des acteurs du transport transfrontalier selon la langue
Source : Enquête de terrain, juin 2018

L'analyse de la figure 11 montre que le secteur du transport transfrontalier de la Commune d'Ifangni est animé à plus de 53 % par le groupe ethnique Goun Fon, à moins de 44 % des Yoruba / Nagot et à 3,62 % des Adja / Mina.

Les Goun / Fon sont plus du côté de la frontière lagunaire. Ils représentent 54,54 % des piroguiers (enquête du terrain, juin 2018).

2.3.4. Production économique de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni

2.3.4.1. Production agricole

Les produits les plus cultivés dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni demeurent le maïs et le manioc. Les superficies emblavées et la production annuelle de ces produits ont connu une évolution variable. La planche 3 en montre.

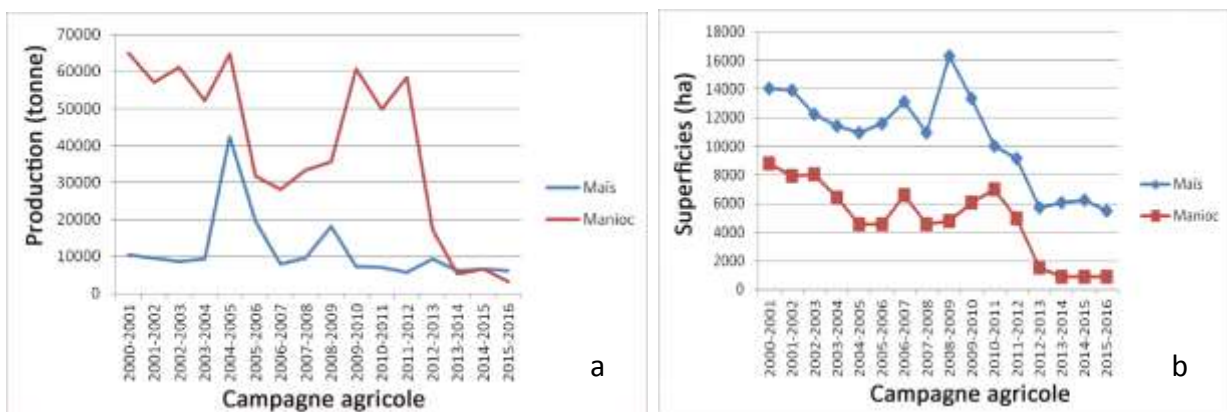


Planche 3 : Evolution de la production du maïs et du manioc (a) et de la superficie emblavée (b) de 2000 à 2016 à Ifangni

De l'analyse de la planche 3 il ressort que la production annuelle du maïs et du manioc, principales cultures de la Commune d'Ifangni, et les superficies emblavées pour ces cultures ont connu une tendance baissière de 2000 à 2016. De plus de 60 000 tonnes pour la saison 2000-2001, la production du manioc a baissé de 2000 à 2004 avant de remonter presque à la même quantité que celle de 2000-2001 à l'issue de la campagne de 2004-2005. Mais depuis cette saison,

cette production est restée en dessous de 60000 tonnes et est passée à moins de 10000 tonnes depuis la saison de 2013-2014 et avoisine une valeur moins de 5000 tonnes pour la campagne 2015-2016.

Quant au maïs, sa production, avoisinant 10000 tonnes de 2000 à 2004 est passée à 40000 tonnes environs pour la saison 2004-2005. Après cette saison, cette production a régressé jusqu'à atteindre une valeur avoisinant 7000 tonnes (2015-2016).

Les superficies emblavées pour chacune de ces cultures sont restées dans la même dynamique d'évolution que celle de leur production. La superficie emblavée pour le maïs est de 14000 hectares pour les campagnes 2000-2001 et 2001-2002. Cette superficie a baissé et est demeurée inférieure à celle des deux premières saisons avant de connaître une augmentation pour atteindre 16000 hectares environs pour la campagne 2008-2009. Après cette campagne, la superficie emblavée pour le maïs à Ifangni a considérablement baissé. Moins de 6000 hectares sont emblavés pour le maïs entre 2015 et 2016. Il en est de même pour le manioc dont la superficie emblavée a considérablement régressé de 2000 à 2016. Moins de 10000 hectares pour la campagne 2000-2001 cette superficie a connu une évolution à la baisse pour rester presque stable avec une valeur avoisinant les 1000 hectares depuis la campagne 2013-2014 jusqu'à celle de 2015-2016.

2.3.4.2. Recettes douanières

Au poste de douane d'Igolo, les principales marchandises pourvoyeuses de recettes sont les huiles à moteur, les boissons nigérianes et les objets en matière plastique. Au poste de Gbaodjo, les motocyclistes s'ajoutent aux produits ci-dessus cités (Douane béninoise, 2017). Par ailleurs, les produits tels que le riz, les huiles végétales et des produits carnés en partance pour le Nigeria transitent par ces postes. Ces produits étant interdits d'importation au Nigéria, aucune

donnée n'est disponible. Aussi faudrait-il mentionner que ces produits sont dédouanés au port et ont plusieurs destinations. La planche 4 présente l'évolution mensuelle en 2017 des recettes de la douane de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

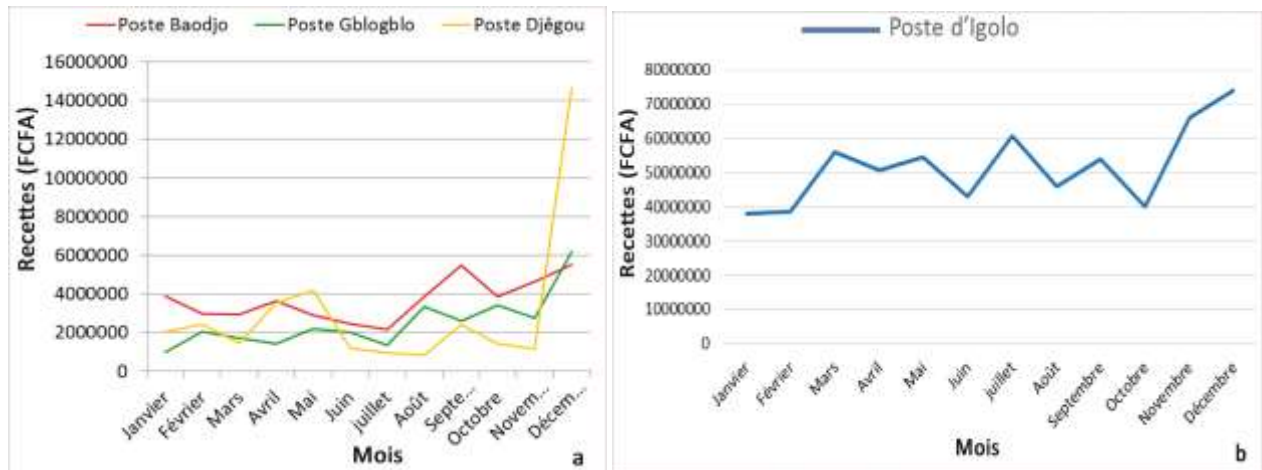


Planche 4 : Recettes de la douane poste par poste dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

Source : Douane béninoise, 2017

Les recettes réalisées varient d'un poste de douane à un autre. Au poste de Baodjo, la recette douanière a évolué de façon irrégulière. Elle passe de 2 100 000 de francs CFA à moins de quatre millions de janvier à juillet 2017. Elle y a connu une augmentation à partir du mois d'août pour atteindre 5 529 027 en décembre 2017. Au poste de Gblogblo, la recette a évolué progressivement. Ainsi, de 963 027 f CFA en janvier, elle atteint 6 167 589 f CFA en décembre. Par contre, la recette au poste de Djégou a évolué progressivement de janvier à mai et régressé de juin à novembre avec une légère augmentation en septembre. La plus élevée des recettes à ce poste est enregistrée au mois de décembre avec plus de quatorze millions de francs CFA. Le poste d'Igolo a enregistré plus de recette. De 38 503 431 f en janvier, cette recette atteint 74 035 583f.

2.4. Problèmes environnementaux dans l'espace frontalier

Les problèmes environnementaux dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni sont liés à la pression sur les formations végétales et à la présence des décharges sauvages des ordures.

2.4.1. La pression humaine sur les formations végétales

La pression démographique qui se traduit par la progression des espaces occupés par les agglomérations, la recherche de plus en plus accrue des matières premières artisanales et le fort besoin d'espace de culture conduire à la dégradation des formations végétales naturelles de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. Ainsi, la forêt marécageuse de cet espace a connu une régression en ce qui concerne sa superficie et un prélèvement abusif des espèces végétales qu'elle abrite. La planche n°5 montre cette triste réalité.

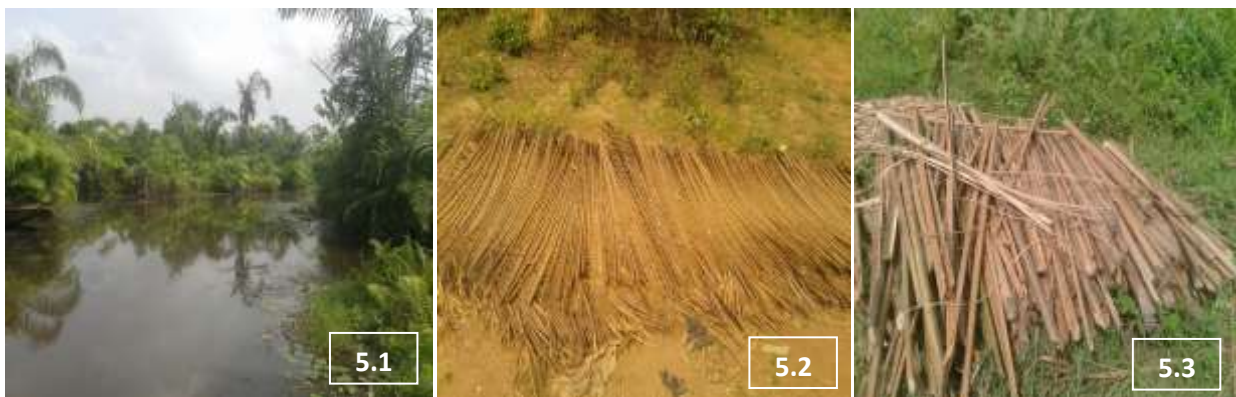


Planche 5 : Forêt marécageuse en dégradation à Djégou-Nago : forêt marécageuses autrefois riche en *Raphia vinifera* P. Beauv (5-1) ; feuilles du raphia (5-2) et rachis foliaires du raphia (5-3)

Prise de vues : Fadé, juin 2018

La planche n°5 montre une vue partielle de la forêt marécageuse soumise à une forte emprise humaine. Sa superficie a régressé de 149,68 km² sur une décennie et demie au profit de mosaïque de champs et jachère pour 11,16 km² et de mosaïques de champs et jachère sous palmeraie pour 138,52 km². Cette régression est due au besoin sans cesse croissant des terres propices pour la culture des palmiers à huile.

Une portion de l'ensemble du Complexe Est du Sud-Bénin et précisément des vasières d'Adjarra, cette zone humide fait partie du site RAMSAR 1018 (Sinsin et Kampmann, 2010) et bénéficie de ce fait d'une protection. Mais le prélèvement abusif et non contrôlé des certaines espèces végétales et animales l'expose à une dégradation avancée. Pour son vin de meilleure qualité, le Raphia est l'espèce végétale de cette forêt qui est fortement sollicité et ses feuilles et rachis foliaires (5-2 et 5-3) sont utilisés dans la construction des maisons et mobilier (Akoègninou et al., 2006 ; P. 61) et même pour la fabrication des objets d'art. La population riveraine y prélève également du bois pour divers besoins domestiques et pour la commercialisation.

2.4.2. La gestion des ordures

L'augmentation de la population et le développement des activités commerciales surtout dans la localité d'Igolo sont des sources de production des déchets ménagers avec la présence des décharges sauvages comme l'indique la planche n°6.



Planche 6 : Décharges sauvages dans la localité d'Igolo : décharge sauvage à Igbokou (6.1) et à Iko (6.3) ; décharge sauvage partiellement brûlée à Igbèdji (6.2)

Prise de vues : Fadé, octobre 2019

La planche n°6 révèle que l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est dépourvu de site approprié pour le dépôt des ordures. L'inexistence des structures de pré-collecte ou d'ONG et l'absence des décharges aménagées par

la Commune contraignent la population à déposer elle-même les déchets produits à côté des forêts sacrées, sur les terrains non bâtis et derrière des clôtures des maisons non achevées, non habitées et ceci, à proximité des agglomérations.

Cette proximité de ces dépotoirs des maisons est un risque sanitaire pour la population qui est exposée aux problèmes d'hygiène, d'insalubrité et de pollutions. Le mode de gestion de ces déchets est le brûlage sans aucune précaution (photo 6.2). Cet acte qui montre les limites en matière de gestion des déchets ménagers a de conséquences sur l'environnement.

Conclusion partielle

Les résultats obtenus montrent que l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni est favorable à l'occupation humaine. Cet espace constitué de 12 villages (selon le dernier découpage politique) répartis dans trois arrondissements présente des conditions climatique, pédologique et hydrographique favorables aux activités économiques dont l'agriculture. Dans cet espace, les plantations, les mosaïques de champs et jachères sous palmeraie et les formations marécageuses connaissent une régression entre 2000 et 2016. Par contre, les mosaïques de champs et jachères et les agglomérations ont évolué de façon progressive.

Les activités du secteur tertiaire occupent plus de 50,78 % de la population active. Sur la période de 2002 à 2013, la population agricole de cet espace a connu une baisse passant de 11 865 paysans à 8099 agriculteurs. La production du maïs et du manioc a également baissé depuis la campagne 2010-2011 de même que les superficies emblavées.

L'augmentation de la population surtout à Igolo et le développement des activités commerciales ont conduit à la dégradation des forêts, en particulier de la forêt marécageuse et à l'apparition des dépotoirs sauvages ; source de la pollution de l'environnement de cet espace. Cette situation complète sans doute la listes des facteurs de vulnérabilité présenté dans le chapitre III.

CHAPITRE III

FACTEURS DE VULNERABILITE ET STRATEGIES DE GESTION DE L'ESPACE FRONTALIER DE LA COMMUNE D'IFANGNI

L'analyse des contraintes de l'occupation de l'espace frontalier de la Commune, la description des stratégies mises en œuvre pour une gestion durable de cet espace et la proposition des mesures à prendre dans le cadre de la gestion de ce dernier sont les points développés dans ce chapitre.

3.1. Vulnérabilité de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

De façon générale, les espaces frontaliers sont vulnérables et ne sont pas perçus comme un territoire d'épanouissement (Sossou-Agbo, Op. Cit.). Dans la Commune d'Ifangni, plusieurs les facteurs expliquent la vulnérabilité de l'espace frontalier.

3.1.1. Enclavement de l'espace frontalier

Les villages frontaliers de la Commune d'Ifangni sont difficiles d'accès. La voie de desserte rurale, lorsqu'elle existe n'est pas praticable en toute saison (planche 7).



Planche 7 : Pistes de desserte rurale Ifangni-Ita-Sumba en saisons pluvieuse (7.1) et sèche (7.2) et Ifangni-Itakpako (7.3)

Prise de vue : Fadé, février et mai 2018

La planche 7 montre que des voies de desserte rurale reliant le chef-lieu de la Commune aux différents villages frontaliers sont dans un état d'impraticabilité avéré quelque soit la saison. En saison pluvieuse, l'accès à ces villages est très pénible (7.1 et 7.2). Pour aller par exemple à Ita-Sumba en saison de pluie, il est plus aisé d'entre au Nigeria par Igolo et passer par Ilashè avant de revenir à Ita-Sumba. En saison sèche, la praticabilité de ces voies n'est toujours pas améliorée à cause des creux et des nids de poules qui les jonchent sur une bonne partie de leur longueur. Ce qui rend difficile la mobilité des populations de ces villages en direction des grandes villes et des marchés béninois.

3.1.2. Faible électrification

L'espace frontalier de la Commune d'Ifangni demeure encore très faiblement électrifier. L'absence de l'énergie électrique dans neuf villages frontaliers sur les douze que compte cet espace bloque les artisans dans l'exercice de leurs activités. Etant constitués de soudeurs, de vitriers, de coiffeurs, 73% des artisans sont contraints d'effectuer des mouvements pendulaires pour aller travailler dans les villes voisines du Nigéria et du sud-Bénin. Cette situation constitue une des principales causes de l'exil économique des jeunes. Le tableau V présente la situation de l'électrification de cet espace frontalier.

Tableau V : Sources d'éclairage des ménages

Sources d'éclairage	Electricité (abonnement SBEE)	Groupes électrogènes	Système solaire	Autres
Nombre de ménages enquêtés	45	38	12	98
Pourcentage	23, 3 %	19,6 %	6,2 %	50,7 %
Nombre total de ménages de l'espace frontalier disposant d'énergie	1445	1216	384	3146

Source : Enquête de terrain, juin 2018

Le tableau V révèle que l'électrification reste un problème majeur dans cet espace frontalier. 50,7 % des ménages frontaliers, soit 3146 sont sans

électricité. Sur un total de 6191 ménages frontaliers, seuls 1445 disposent de l'énergie électrique avec une disparité car il est observé une forte concentration à Igolo avec près de 1230 ménages. 19,6 % de ces ménages utilisent des groupes électrogènes mais pas à plein temps. Le solaire, nouvelle source d'énergie renouvelable est encore très peu exploité par la population de cet espace.

Par ailleurs les réseaux GSM existants au Bénin ne fournissent pas de service de qualité dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni. Ces réseaux de communication sont fortement perturbés par ceux du Nigeria. Ce qui contraint la population à disposer des cartes Sim des réseaux du Nigeria pour bénéficier de leur service. De ce fait, l'accès à l'information n'est pas garanti pour cette population.

3.1.3. Difficile accès à l'eau potable

L'eau est une ressource indispensable pour la vie des êtres vivants. Lorsqu'elle est de mauvaise qualité, elle devient source de maladie. C'est pour les dirigeants s'efforce pour doter les différentes localités des infrastructures hydrauliques pour le bonheur de leurs populations. Cette réalité est loin d'être satisfaisante dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni qui reste encore très alimenté en eau potable. Les divers moyens d'approvisionnement en eau pour les usages domestiques sont sollicités dans cet espace (tableau VI) quelque soit le danger encouru.

Tableau VI : Sources d'approvisionnement en eau

Sources d'approvisionnement en eau	SONEB	AEV	Forage Privé	Puits à ciel ouvert	Autres
Nombre de ménages enquêtés	15	30	27	52	69
Pourcentage	07,7 %	15,5 %	13,9 %	26,9 %	35,8 %
Nombre total de ménages de l'espace frontalier ayant accès à une source d'eau	477	962	862	1669	2221

Source : Enquête de terrain, juin 2018

Le tableau VI montre que l’approvisionnement en eau potable est l’une des difficultés majeures de cet espace. Seuls 1 439 ménages peuvent avoir de l’eau potable au moyen des installations de la SONEB et des AEV. Les puits à ciel ouvert et à grand diamètre sont exploités en commun par 1669 ménages. Les eaux de surface et pluviales sont des moyens communs utilisés par 2221 ménages frontaliers, surtout dans les villages riverains du cours d’eau qui arrose cet espace. Elles permettent à la population d’avoir de l’eau pour l’usage domestique. Ces moyens étant peu recommandés sont de potentielles sources de maladies. Ces eaux, exposées à diverses pollutions et n’étant pas potables sont sources de diverses maladies ; toute situation difficile avec la faible couverture sanitaire de cet espace.

3.1.4. Faible couverture sanitaire

L’espace frontalier de la Commune d’Ifangni est caractérisé par une faible couverture sanitaire. Il dispose de deux dispensaires isolés et de deux centres de santé mal doté en personnel pour une population de 32 892 habitants en 2013 (INSAE, 2016). Le tableau VII présente avec détail le personnel des unités sanitaires de l’espace frontalier de la Commune d’Ifangni.

Tableau VII : Importance numérique du personnel des unités sanitaires de l’espace frontalier de la Commune d’Ifangni

Unités sanitaires	Dispensaire isolé de Gblogblo	Dispensaire isolé d’Ita-Sumba	centre de santé de Dooké	Centre de santé d’Iguignahoun	Total
Infirmiers	01	01	01	01	04
Sages-femmes	-	01	01	-	02
Pharmaciens	01	01	01	-	03
Aides soignants	02	01	03	01	07
Total	04	04	06	02	16

Source : Enquête de terrain, juin 2018

L'analyse du tableau VII révèle que les populations de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni bénéficient du service de quatre infirmiers, de trois pharmaciens, de deux sages-femmes et de sept aides-soignants. Aucun médecin n'officie dans le milieu frontalier de la commune d'Ifangni.

Le ratio infirmiers/habitants donne un infirmier pour 8 223 habitants au lieu de 2,4 infirmiers pour 5 000 habitants selon les normes de l'OMS et une sage-femme pour 16 446 habitants au lieu de 2,9 sages-femmes pour 5 000 habitants.

Cet effectif insuffisant de personnel ne garantit pas à la population un soin de santé de qualité.

Les dispensaires isolés s'occupent à la fois des malades, des blessés, des femmes enceintes et des petits enfants. Les pharmacies de ces centres desservent la population. Malheureusement, ces pharmacies sont souvent mal fournies. Il est parfois constaté le manque de produits pharmaceutiques de première nécessité. Pour se procurer des produits des ordonnances médicales, la population doit se rendre à Igolo ou à Avrankou.

L'espace frontalier de la Commune, dispose d'une seule pharmacie dont celle d'Igolo. Ce qui encourage l'approvisionnement en produits pharmaceutiques en provenance du Nigeria. Toute chose contraire à la vision gouvernementale de lutter contre les faux médicaments sur toute l'étendue du territoire national.

3.1.5. Multiplication des points de passage de frontière

La gestion des flux commerciaux vers le Nigeria est rendu difficile par la multiplication des passages de frontière fluviale et de frontière terrestre. Ainsi, de Djégou-Nago à Sèdo en passant par Gblogblo, il a été dénombré 15 passages de frontière fluviale dont deux disposant de poste de contrôle douanier, plus précisément ceux de Djégou-Nago et de Gblogblo (Planche 8).



Planche 8 : Passage de frontière fluviale à souro-Ayidjèdo (8.1), à Djégou-Nago (8.2) et à Gblogblo (8.3)

Prise de vue : Fadé, mars 2018

La photo 8.1 de la planche n°6 illustre le point de passage de la frontière fluviale de Souro-Ayidjèdo ne disposant pas de poste de contrôle douanier. Celles numérotées 8.2 et 8.3 présentent respectivement les points de passage de la même frontière à Djégou-Nago et à Gblogblo qui disposent chacun d'un poste de contrôle douanier. Les passages de frontière ne disposant pas de poste de contrôle douanier sont des canaux réalisés par la population dans le but d'échapper au contrôle douanier. Ces différents points de passage de frontière ne bénéficient pas en général d'aménagement nécessaire.

Par ailleurs, les points de passage de frontière terrestre, en dehors de ceux officiellement reconnus et qui abritent des postes de contrôle et de surveillance (d'Igolo et de Baodjo), plusieurs autres sont créés par la population riveraine. Leur création est favorisée surtout par l'extension des champs de cultures de part et d'autre de la frontière et le fait que la zone de haute sécurité frontalière est habitée par la population.

3.1.6. Infrastructures marchandes

L'espace frontalier de la Commune d'Ifangni ne dispose pas de véritables infrastructures marchandes. A Dooké, seuls quelques hangars en matériaux précaires servent d'officine pour les échanges entre les villageois. Les

populations de ces villages frontaliers font recours aux marchés locaux de la Commune et ceux des localités du Nigéria telles que Ilashè, Koko et Ifongnitèdo. La planche 7 présente quelques infrastructures marchandes qui desservent les populations de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.



Planche 9 : Vues partielles des marchés Kétoukpè (9.1), Ifangni sur l'actuel site (9.2) et Ifangni en construction sur un nouveau site (9.3)

Prise de vue : Fadé, mars 2018

La planche 9 montre le marché de Kétoukpè (9.1) fréquenté surtout par les populations des villages frontaliers Djègou-Nago, Djègou-Djèdje, Gblogblo, et celles d'Akadja, de Dooké. Dans ce marché se commercialisent des produits en provenance du Nigéria et ceux venant de Cotonou. Les produits locaux vendus sur ce marché sont des produits agricoles.

Le marché d'Ifangni (9.2) qui avait une qualité du marché international, a perdu son prestige depuis l'ouverture de la voie Igolo-Porto-Novo et celle de Sèmè-Kraké-Cotonou. Il a longtemps servi de lieu d'échange et de brassage entre les Nigériens et les béninois. Ce marché est en voie de délocalisation vers un autre site en construction (9.3) depuis près d'une décennie à Woro.

3.2. Mesures d'adaptation et stratégies de gestion mise en œuvre

Des mesures d'adaptation et des stratégies de gestion sont mises en œuvre pour le développement de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

3.2.1. Mesures d'adaptation des populations résidentes

Face aux multiples contraintes de vie dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, les populations ont adopté plusieurs mesures. La question d'accès à l'eau courante est progressivement réglée par la réalisation de forages privés. Cependant la potabilité de cette eau n'est toujours pas garantie. En effet, sur un total de 6191 ménages que compte l'espace frontaliers, 862 ménages font recours à cette source d'approvisionnement en eau ; soit 13,9 %. Les forages publics sont utilisés par 15,5 % des ménages ; soit 962 ménages et le réseau de la SONEB par seulement 7,7 % des ménages.

L'électricité est fournie au moyen des mini-groupes électrogènes dans 1216 ménages frontaliers ; soit 19,6 % du total des ménages, par l'installation dans 6,2 % des ménages du système solaire et par d'autres moyens (lampe torche chargeable, lampe torche solaire et des moyens traditionnels) dans plus de 50 % des ménages frontaliers.

Aussi, faut-il mentionner que des villageois s'organisent pour aménager périodiquement certaines pistes de dessertes rurales qui existent à travers le remblai des ni de poule et le désherbage des abords de ces pistes.

3.2.2. Stratégies de gestion de l'espace frontalier

◆ Construction des infrastructures éducatives

Maintenir les enfants et les jeunes dans leur milieu est un facteur de son développement mais aussi assurer leur instruction et leur éducation l'est plus. Dans le milieu frontalier de la Commune d'Ifangni, il existe des écoles primaires et secondaires (tableau VIII)

Tableau VIII : Secteur de l'éducation

N° d'ordre	Villages frontaliers	Ecoles primaires	Cours secondaire
01	Akadja	01	00
01	Dangban	02	00
03	Doké	02	01
04	Sèdo	01	00
05	Gblogblo	01	01
06	Djégou-Djèdje	01	00
07	Djégou-Nagot	01	00
08	Baodjo	01	00
09	Igolo	03	01
10	Iguignahoun	01	00
11	Ita-Sumba	01	01
	TOTAL	15	04

Source : INSEA, 2016 et enquête de terrain, juin 2018

La lecture de ce tableau montre que l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni dispose de 15 écoles primaires et de 4 collèges à premier cycle pour 32 892 d'habitants.

◆ **Contrôle et surveillance frontaliers**

En plus des postes de douanes de Djégou-Nagot, de Gblogblo, d'Igolo, de Baodjo et de poste avancé de police d'Igolo, il est installé depuis 2016 à Ita-Sumba, une base de l'USSF qui couvre tous les villages frontaliers de la Commune d'Ifangni dans le département du Plateau et ceux de la Commune d'Adjarra, dans le département de l'Ouémé. Dans une démarche de coopération transfrontalière, cette unité de surveillance et de défense territoriale de l'espace frontalier de la Commune gère surtout les cas d'incursions des forces de défense nigérianes sur le territoire béninois ; car ces dernières, bien armées, en pourchassant les contrebandiers des produits interdits d'importation au Nigeria,

pénètrent les territoires béninois. Les patrouilles qu'effectue l'USSF constituent une mesure dissuasive qui participe à coup sûr à la réduction des actes d'insécurité dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.

Toutefois, cette stratégie présente des limites. Les facteurs de vulnérabilité de l'espace frontalier mentionnés plus haut ne facilitent pas les actions de cette unité. Les interventions en cas d'urgence sont retardées par l'impraticabilité des pistes de dessertes rurales. L'indisponibilité d'électricité et la perturbation des réseaux de communication ne facilitent pas le compte rendu instantané pouvant permettre de vite prendre des décisions en cas de nécessité.

◆ **Le programme « ACMA »**

Le programme « Approche Communale pour le Marché Agricole » (ACMA) au Bénin dont la deuxième phase est attribuée par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin en Novembre 2017 au consortium dirigé par le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC). Ce consortium est composé de l'IFDC, de CARE International Bénin/Togo et de l'Institut Royal des Tropiques (KIT) des Pays Bas.

L'objectif global du programme ACMA II est de « contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations des départements de l'Ouémé, Plateau, Zou et Collines », à travers « l'accroissement des revenus agricoles des acteurs économiques, notamment des femmes et des jeunes ».

Dans le cadre de mettre fin à l'évasion des produits agricoles vers le Nigeria en désavantage des paysans et de la Commune, un magasin de stockage de maïs a été construit à Ifangni en 2017 grâce au programme ACMA. Ce programme couvre douze Communes de l'Ouémé et du plateau.

Les activités, conduites par l'union communale des producteurs (UCP) dans le cadre d'ACMA, se déroulent à travers le lancement de campagne saisonnière de collecte maïs auprès des paysans. La vente des produits collectés s'effectue

avant la prochaine saison pour permettre aux paysans participants d'avoir de moyens pour démarrer la nouvelle saison. Une partie des gains est répartie aux paysans en fonction de la quantité de maïs déposée pour la campagne.

L'autre partie qui constitue la part des ressources des acteurs privés à travers les prélèvements faits sur les ressources collectées lors des opérations de vente groupée, ajoutée aux ressources des partenaires financiers et celles des acteurs publics (Mairies) sont utilisées pour l'atteinte des objectifs de ACMA. Dans la Commune, ce programme est à sa deuxième campagne pour la saison 2018-2019. L'union communale des producteurs de l'huile de palme s'était déjà organisée pour la collecte et la vente groupée de l'huile rouge.

3.3. Mesures préconisées

Les espaces frontaliers sont à la croisée de plusieurs logiques et pratiques spatiales. À travers leurs spécificités (ethniques, économiques), ils présentent, non seulement, une forme "d'organisation régionale" particulière, mais aussi un objet géographique au sens plein du terme (Stary, 1995). Et tenant compte de la complexité de l'enjeu et des actions à concevoir et à mettre en œuvre, il urge d'identifier quelques orientations à même de favoriser un développement communal conciliant préservation environnementale, essor économique et équité socio-territoriale. Ainsi, des mesures suivantes méritent d'être entreprises pour sortir l'espace frontalier de la Commune de son état de vulnérabilité :

- **Œuvrer pour une gouvernance citoyenne des territoires frontaliers**

Cette mesure portera sur l'accompagnement des initiatives de développement local dans la Commune d'Ifangni. Ceci passe d'abord par le renforcement des capacités de décision et d'action des acteurs locaux le renforcement des services mutualisés d'appui au développement local et celui d'espaces de dialogue pluri-acteurs existant. Il s'agit pour cela de mobiliser des ressources pour le développement des infrastructures, surtout de transport dans le milieu frontalier,

d'inclure les initiatives locales en milieu frontalier dans les politiques nationales de développement et renforcer la capacité d'intervention économique au niveau des collectivités territoriales frontalières.

- **Viabiliser l'économie du territoire frontalier**

Le développement des activités économiques doit se faire à travers le renforcement des filières (commerciales et agricoles) et l'accès à l'emploi des jeunes ruraux. Aussi, faudrait-il mettre en place une stratégie de gestion rationnelle des ressources naturelles ; une stratégie territoriale de développement économique ciblant notamment les initiatives des femmes et des jeunes.

L'électrification des villages frontaliers favorisera le retour de certains artisans qui vont exercer leurs activités sur place. La lumière est un facteur de sécurité. Ceci étant, la disponibilité de l'énergie électrique fera reculer les frontières de l'insécurité dans ces villages. Pour cela, il faut faciliter l'accès à l'énergie renouvelable (solaire) à travers la mise en place d'un fond spécial d'électrification des espaces frontaliers.

- **Désenclaver l'espace frontalier**

L'intensification des échanges dépend naturellement de l'état des voies de communication. C'est pourquoi il est nécessaire, voire très urgent que des pistes de desserte rurale qui existent soient régulièrement aménagées et que d'autres pistes soient ouvertes pour une amélioration de la mobilité des populations de cet espace. C'est une action incontournable pour désenclaver les villages frontaliers de la Commune et pour faciliter l'évacuation des produits vers les marchés.

- **Développer des activités économiques**

C'est du marché qu'est issu le stimulant permettant la mise en œuvre des processus de progrès de l'agriculture (OCDE, 2004). L'érection des marchés

frontaliers s'impose donc. A cet effet, il est proposé la construction de deux marchés frontaliers en tenant compte de la situation géographique des localités de cet espace. Un marché frontalier sera positionné à Itakpako et le second à Gblogblo. Ces différents marchés serviront des espaces de transit pour les produits venant de l'intérieur du pays. Ce ci pourra augmenter la part de l'espace frontalier au budget Communal et même national.

En ce qui concerne les passages de frontière lagunaire, il urge que des mini-embarcadères soient construits pour améliorer les conditions du transport lagunaire international qu'offre l'existence de ce cours d'eau. A ce niveau aussi et compte tenu du flux des marchandises qui transitent par ces points de passages frontaliers, il a été choisi Djégou-Nagot et gblogblo où il existe déjà des postes de douane. A ces deux points de passage de frontière lagunaire, il est ajouté celui de Doké pour son rôle très important dans le trafic transfrontalier.

Il est également à envisager un aménagement hydro-agricole respectueux de l'environnement afin d'améliorer les pratiques culturelles des paysans du milieu frontalier. L'enclavement de l'espace frontalier exerce des effets négatifs sur l'état de santé des populations, surtout les plus vulnérables.

- **Accès aux soins de santé de qualité**

Au plan sanitaire, il est nécessaire d'équiper le centre de santé d'Iguignahoun qui peut être un centre de référence de l'espace frontalier de la Commune vu que des bâtiments sont déjà érigés et celui de Doké. Pour les villages Gblogblo, de Djégou-Djèdje et de Djégou-Nagot, il faut la construction d'un centre de santé frontalier à travers l'extension du dispensaire isolé qui y existe. Il est à ajouter que la qualité du personnel soignant est nécessaire pour animer ces centres de santé. Aujourd'hui où la lutte contre les faux médicaments et des cliniques de santé illégaux fait partie des priorités du gouvernement béninois, il est souhaitable que des pharmacies frontalières ou à défaut, des kiosques

pharmaceutiques soient érigés et que les produits soient subventionnés pour faciliter l'accès des populations des villages frontaliers au soin de qualité.

- **Préservation de l'environnement et des ressources naturelles**

Pour mieux gérer les ressources naturelles partagées et de préserver l'environnement, des études en modélisation bioéconomique et environnementale doivent être menées pour fournir des éléments de diagnostic sur la charge des exploitations des ressources naturelles partagées et constituer des outils d'aide à la décision et à la planification. Il faut également procéder à la viabilité économique des exploitations des espaces frontaliers qui dépend bien sûr des modes d'activités agricoles (qui nécessite la limitation du morcellement du patrimoine foncier et le maintien des formes de diversification et de flexibilité des pratiques agricoles) et du développement d'autres sources locales de revenus. Le renforcement de la décentralisation favorisant l'association des populations des espaces frontaliers à la définition et à la mise en œuvre des actions publiques en matière d'usage des ressources et de développement des activités constitue la principale mesure à adopter par les autorités.

La coopération transfrontalière locale est nécessaire et doit viser à développer des centres économiques et sociaux transfrontaliers en mettant en œuvre des stratégies communes de développement.

Favoriser l'usage des technologies d'information et de communication pour améliorer le niveau de coopération dans la gestion intégrée du territoire transfrontalier, y compris le transfert de savoir-faire et de connaissances entre les administrations locales et les professionnels de l'aménagement du territoire.

Conclusion partielle

L'espace frontalier de la Commune d'Ifangni reste vulnérable. Des villages comme Ita-Sumba, Itakpako sont enclavés à cause de l'impraticabilité des pistes de dessertes quelque soit la saison. Il fait partie des localités les moins électrifiées

au Bénin car sur les 12 villages seuls 3 sont partiellement électrifiés. La couverture sanitaire et en eau potable est encore très faible. La multiplication des points de passage de frontière clandestins ne facilite pas la surveillance et le contrôle de la frontière.

Cependant, la population résidente s'adapte comme elle le peut. 13,9 % des ménages s'approvisionnent en eau au moyen de forage privé d'adduction d'eau. Le problème d'eau se pose avec acuité car près de 60 % des ménages frontaliers continuent d'utiliser les eaux de surface et pluviales.

Les autorités de leurs côtés fournissent des efforts de construction des infrastructures éducatives, de fournitures d'eau potable. Mais ces efforts sont insuffisants au regard de la persistance de la vulnérabilité de cet espace frontalier. C'est pourquoi des suggestions sont faites pour une amélioration des conditions socio-économique des habitants de l'espace frontalier de la commune d'Ifangni.

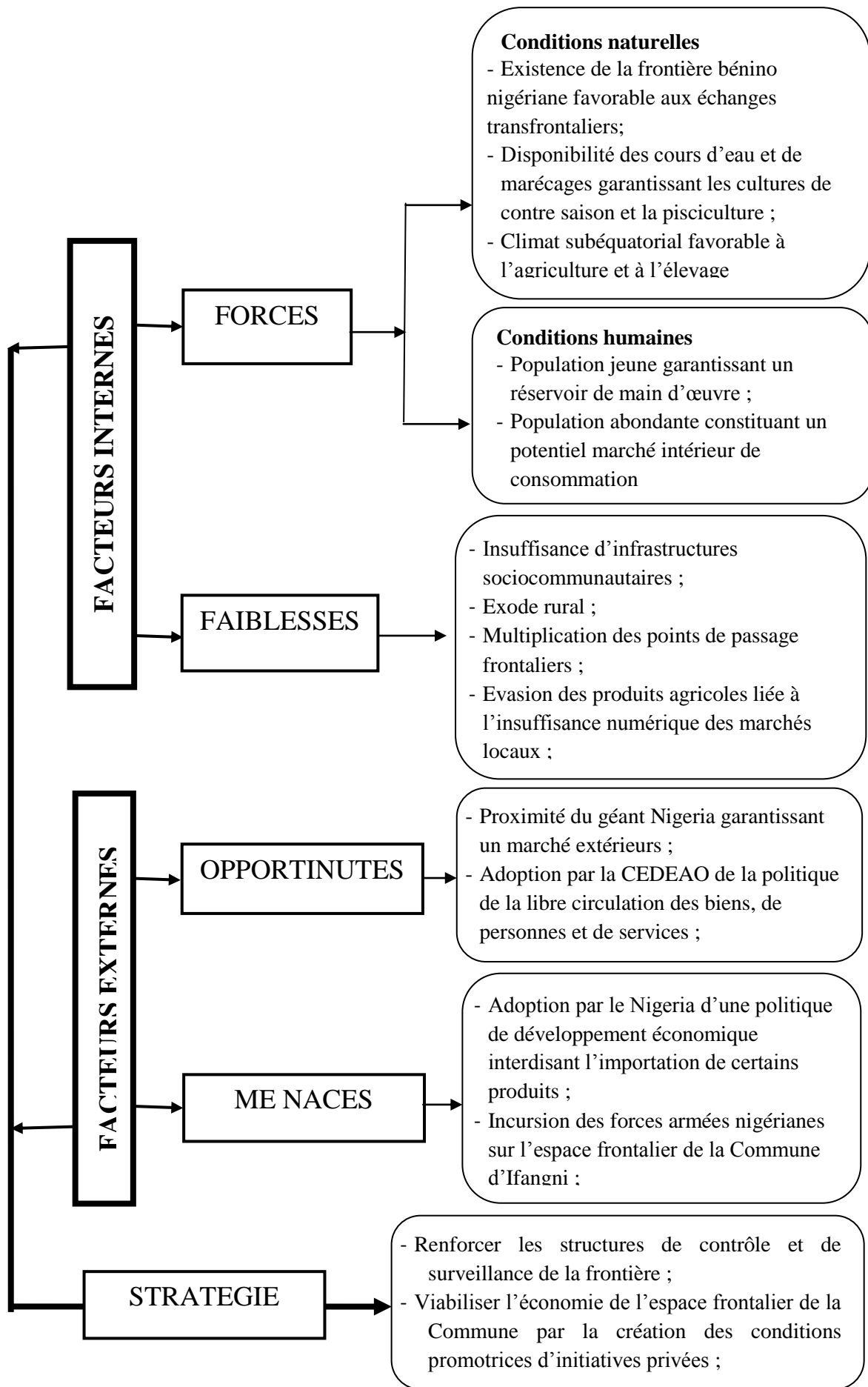


Figure 12 : Synthèse de l'analyse des résultats assortis de stratégie par le modèle FFOM

Conclusion

La gestion des espaces frontaliers est l'ensemble des actions de développement visant son aménagement et la protection de son environnement pour le bien-être des populations qui y vivent. Elle prend en compte les besoins spécifiques de cet espace.

L'espace frontalier de la Commune d'Ifangni abrite divers groupes ethniques. Son occupation, favorisée par des facteurs géophysiques, connaît une occupation dont la dynamique est à la fois progressive et régressive et fondée sur une diversité d'unités d'occupation. En effet, entre 2000 et 2016, la superficie des agglomérations est passée de 503,66 km² à 1 714,26 km². Les mosaïques de champs et de jachère sous palmeraie ont régressé de 10 067,41 km² à 5 777,25 km². Ceci montre que la première hypothèse (l'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni, due aux conditions climatiques et géographiques favorables, évolue à un rythme progressif) est vérifiée.

Cette modification spatiale dénote de l'importance des activités économiques et de l'accroissement de la population. L'agriculture occupe 30,57 % des ménages interviewés, le commerce, 33,66 %, l'artisanat, 18,65 % et autres, 17,1 %. L'artisanat et l'activité de production du bois de chauffe dégradent le couvert végétal de l'espace et ruinent indirectement la faune sauvage. La présence des décharges sauvages montre comment les déchets ménagers sont gérés. Il se pose la question de la pollution environnementale dans ce milieu. La deuxième hypothèse (le développement des activités commerciales, la pression humaine sur les formations végétales et la présence des décharges sauvages sont des effets socio-économiques et environnementaux de l'exploitation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni), se trouve ainsi vérifiée.

Dans l'espace frontalier d'Ifangni, il a été enregistré un (01) marché frontalier en dehors des marchés de l'intérieur de la Commune. Aussi, les pistes de desserte rurale sont-elles peu praticables. On dénombre deux dispensaires isolés

et deux centres de santé qui sont moins fournis en personnel et équipements. Cette insuffisance en infrastructures sociocommunautaires influence désagréablement le développement des activités économiques et l'éclosion sociale du milieu. A titre d'exemple, l'enclavement des zones de production rend pénible l'évacuation des productions agricoles vers les centres urbains compromettant ainsi le développement du sous-secteur agricole. L'absence de l'électricité dans Neuf (09) sur douze (12) villages de l'espace complique certaines activités économiques et explique à l'instar de l'insuffisance numérique des centres de santé l'exode rural et l'exil économique des jeunes. Au regard de éléments, la troisième hypothèse est vérifiée.

Et c'est pourquoi, il est urgent de viabiliser l'économie de l'espace par la création des conditions favorables au développement des activités économiques. Ceci passera par l'électrification des villages, le renforcement du système sanitaire, la dotation des villages du milieu des adductions d'eau villageoise et le désenclavement des zones de production. L'aménagement de l'espace frontalier influencerait à cours sûr la problématique de développement local de la Commune d'Ifangni.

Par ailleurs, eu égard à l'influence de la dynamique sociale et économique sur la structuration spatiale dans les arrondissements frontaliers de la Commune d'Ifangni et la mise en œuvre prochaine du nouveau code foncier et domanial, intégrant spécifiquement les espaces frontaliers, à travers un plan d'aménagement spécifique desdits espaces, il convient d'étendre ces recherches sur d'autres espaces frontaliers bénino-nigériens dans le Plateau au sud-est du Bénin. C'est dans ce cadre que les recherches futures porteront sur : « **Enjeux socio-économiques et environnementaux de l'aménagement des espaces-frontière : cas des communes d'Ifangni et de Sakété au sud-est du Bénin** ».

Bibliographie

- 1- **ABeGIEF** (2015) : Rapport national sur l'état des frontières et des espaces frontaliers en République du Bénin ; 65 p.
- 2- **ABeGIEF** (2014) : Rapport national sur l'état des frontières et des espaces frontaliers en République du Bénin ; 51 p.
- 3- **Adihoubandé J-E.** (2011) : Evaluation de la qualité de la consultation prénatale recentrée dans trois principales maternités de Parakou. Thèse de doctorat en médecine, FSS/Université de Parakou ; 107 P. + annexe.
- 4- **Agbon C. A.** (2015) : Cartographie prospective des dynamiques de l'espace frontalier Aplahoué (Bénin)-Tohoun (Togo), Université d'Abomey-Calavi, 190 p.
- 5- **Agon G. M.** (2006) : Approvisionnement et distribution informels des produits pétroliers dans la ville de Porto-Novo : une contribution à l'analyse de la dynamique commerciale des zones frontalières, Abomey-Calavi, Mémoire de Maîtrise, UAC, FLASH, DGAT, 79 p.
- 6- **Akoègninou A., Van der Burg W.J., Van der Maesen L.J.G.** (2006) : Flore Analytique du Bénin ; Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin ; Backhuys Publishers, 1034 P.
- 7- **Amilhat Szary A. L. et Rouvière L.** (2012) : Des dynamiques transfrontalières au bilan d'aménagement du territoire : innovation et blocages dans les Andes Centrales (Chili-Pérou-Bolivie), Université de Metz, Numéro spécial "Frontière et Aménagement" PP. 181-196
- 8- **Amilhat-Szary A. L.** (2013) : Le « conte de deux frontières » : que nous dit la différence des voisinages frontaliers américains ? Armand Colin, « l'information géographique »/2, vol. 77, P.P. 13-25
- 9- **Arouna O.** (2012) : Cartographie et modélisation prédictive des changements spatiotemporels de la végétation dans la Commune de Djidja au Bénin: implications pour l'aménagement du territoire, Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 246 p.

- 10- **Bonacieux A.** (2005) : Migrations et frontières en Afrique : Quelles représentations? Université de Toulouse – Le Mirail ; les cafés géographiques de Toulouse ; 13 p.
- 11- **Bonté P. et al.** (2009) : Développement rural, Environnement et enjeux territoriaux ; regards croisés Oriental marocain et Sud-est tunisien, Cérés éditions, 434 p.
- 12- **Bornicchia F.** (2005) : Les apports des SIG et de la télédétection dans la compréhension des mutations du système territorial de la région transfrontalière genevoise ; 11 P.
- 13- **Caramel L.** (2001) : Entre le Bénin et le Nigéria, la contrebande fait vivre des dizaines de milliers de personnes. Le Monde de l'Economie, Paris, 25 septembre, 5 p.
- 14- **CDRI et Enta Diapol** (2007) : Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest : analyse des potentiels d'intégration de trois « pays-frontières » en Afrique de l'Ouest. Ed. électronique, 214 p.
- 15- **Ciattoni A.** (2005) : La géographie : Pourquoi ? Comment ? Objet et démarches de la géographie d'aujourd'hui. Ed. Hachette, Paris, 287 p.
- 16- **CSAO** (2010) : Réunion des acteurs de la coopération transfrontalière de la CEDEAO. Abuja (Nigeria), 18-20 mai 2009, 8 p.
- 17- **Dahou K.** (2004) : Coopération transfrontalière : vers un dialogue Euro-Africain ; Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 57 p.
- 18- **Denert O. et Huruel H.** (2000) : De l'espace frontalier au territoire transfrontalier ; Labyrinthe n°6 ; PP. 141-148
- 19- **Diallo M.** (2006) : Les échanges transfrontaliers entre la ville de Rosso (Sénégal) et la Mauritanie : organisation et impact. Université de Gaston Berger Saint Louis du Sénégal, 111 p.
- 20- **Diarrab A.** (2002) : Le concept de pays frontière dans le processus d'intégration sous-régionale ouest africaine : résultats du séminaire de Sikasso, OCDE, pp. 75-80.

- 21- **Dorier Apprill, E. et Domingo E.** (2004) : Les nouvelles échelles de l'urbain en Afrique ; Métropolisation et nouvelles dynamiques territoriales sur le littoral béninois, Vingtième siècle, Revue d'histoire, n° 81, pp. 41-54.
- 22- **Drache D. et al.** (2004) : La sécurité transfrontalière Canada/États-Unis : que nous réservent les quatre prochaines années ? synthèse de Colloque/Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, Montréal, 9 p.
- 23- **Durand F.** (2011) : L'aménagement du territoire dans les espaces urbains frontaliers est-il une réalité ? Le cas des aires métropolitaines transfrontalières du Luxembourg et Lille, les cahiers du CEPS/INSTEAD, Géographie et Développement, 28 p.
- 24- **Fall P. D.** (2004) : États-Nations et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation, UNESCO, 22 p.
- 25- **Foly K. D.** (2019) : Échanges entre le Bénin et le Togo dans le secteur d'Aplahoué : enjeux et défis, mémoire de Master II de recherche en Géographie. EDP-ECD/UAC, 121 p.
- 26- **Foucher M.** (2010) : La bataille de cartes : Analyse critique des visions du monde, Paris, F. Bourin, 175 p.
- 27- **Fourny-kober M. C.** (2003) : De la frontière naturelle à la nature comme lien transfrontalier. Du rôle et de la place de l'environnement et du milieu dans les coopérations transfrontalières, Laboratoire Territoires-UMR PACTE, Grenoble, France, pp. 1-22.
- 28- **Frith M., Maurin O.** (2005) : Impacts géographiques des dynamiques frontières en Afrique subsaharienne : Exemple du Sud-Est béninois, Master I, Université Provence, 187 p.
- 29- **Fruchart A.** (2013) : Une planification territoriale transfrontalière est-elle possible ? Étude du cas de la région transfrontalière "Strasbourg-Ortenau", Sorbonne-Paris IV, 166 p.

- 30- **Gandonou B. M.** (2006) : Monographie communale d'Ifangni ; Afrique Conseil, 53 p.
- 31- **GIZ** (2017) : Burkina Faso : stabilité et développement pour les personnes dans les espaces frontaliers ; ProGEF, Ouagadougou, 6 p.
- 32- **Guérois M. et al.** (2016) : Typologie socio-économique des régions frontalières de l'Union Européenne, CGET-RIATE ; 68 p.
- 33- **Hamez G.** (2013) : Vers un modèle multiscalair des territoires frontaliers intérieurs à l'Union Européenne, Revue beige de Géographie, 15 p.
- 34- **Hamez G.** (2015) : Pour une analyse géographique des espaces transfrontaliers : contribution théorique et méthodologique, Vol. 1, Géographie, Université de Rouen, 277 p.
- 35- **Herrera J. et Massuyeau B.** (1995) : L'influence du Nigéria sur l'évolution des prix, taux de change et flux transfrontaliers des pays voisins de la zone franc : le cas du Bénin et du Cameroun, Etude Développement des Investigations sur Ajustement à Long terme (DIAL), Paris, ORSTOM, 40 p.
- 36- **Hinfray N.** (2010) : Les espaces transfrontaliers, nouveaux territoires de projet, nouveaux pôles de développement au sein d'une Europe polycentrique ; Thèse de doctorat, Université François-Rabelais, 374 p.
- 37- **Houkpati B. C.** (1997) : La problématique des frontières terrestres béninoises : aspects linguistiques in La problématique des frontières terrestres béninoises ; acte de colloque scientifique ; les feuilles juridiques, Laboratoire "Droit et Démocratie" ; Cotonou (Bénin), N°001 avril 1998, pp. 66-83
- 38- **Idrissou M.** (2010) : Echange transfrontalier et structuration de l'espace dans le secteur Bassila-Tchamba, mémoire de maîtrise en géographie, UAC, 108 p.

- 39- **Igue J. O.** (1989) : Le développement des périphéries nationales en Afrique. In : Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Péliissier et Gilles Sautter. ORSTOM, Paris, pp. 594-605.
- 40- **Igue J. O. et Soulé B.** (1992) : L'Etat-entrepôt au Bénin, commerce informel ou solution à la crise ?, Paris, Karthala, 200 p.
- 41- **Igué J.** (1995) : L'Etat et le territoire en Afrique, édition KARTHALA, Paris, pp. 2-70
- 42- **Igué J.** (2012) : La problématique frontalière en Afrique de l'Ouest et du Centre. Karthala, France, P.P. 21-50.
- 43- **Institut National de la Statistique** (2014) : Monographie des échanges transfrontaliers de marchandises au Cameroun ; rapport d'étude ; 66 p.
- 44- **Julien F.** (2006) : Maîtrise de l'eau et développement durable en Afrique de l'Ouest : de la nécessité d'une coopération régionale autour des systèmes hydrologiques transfrontaliers, Vertigo- la revue électronique en science de l'environnement, Volume 7, Numéro2, 35 p.
- 45- **Kolawolé S. A.** (1997) : Caractéristiques physiques des frontières du Bénin à travers les cartes, in La problématique des frontières terrestres béninoises ; acte de colloque scientifique ; les feuilles juridiques, Laboratoire "Droit et Démocratie" ; Cotonou (Bénin), N°001 avril 1998, pp. 116-124
- 46- **Labdelaoui H.** (2008) : La gestion des frontières en Algérie ; CARIM rapport de recherche, 43 P.
- 47- **Lufakalyo L.** (2014) : Les conflits dans les espaces frontaliers des Etats de la sous-région des Grands-Lacs Africains, 11 p.
- 48- **Macias M-C.** (2007) : l'espace frontalier Mexique/Etats-Unis après le 11 septembre 2001 ; Cahiers des Amériques Latines, PP. 83-97
- 49- **Mackay A.** (2008) : «Place du genre dans la gestion des frontières», centre pour le contrôle démocratique des armées. Ed. Megan Bastick et Kristin Valasek, Genève, 6 P.

- 50- **Mettan N.** (2003) : Enjeux et perspectives de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire : l'exemple de la Suisse romande ; revue d'Economie Régionale et Urbaine, PP. 951-972.
- 51- **Ministère de la Santé:** Stratégies de coopération de l'OMS avec le Bénin, 2016-2019, 57 P.
- 52- **MISPC** (2000) : Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin, 3^e édition, novembre ; 66 p.
- 53- **MISPC** (2013) : Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers; ABeGIEF ; 68 p.
- 54- **MISPC** (2013) : Programme National de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers, ABeGIEF ; 77 p.
- 55- **MISPC/DPP/CSE** (2015) : Budget-programme 2016-2018 ; 104 p.
- 56- **Mounkaila H.** (2010) : Espace frontalier et appropriations territoriales : jeux et enjeux autour de l'île de Lété (Niger) ; les cahiers d'Outre-mer, 2010, n°249, PP. 121-140.
- 57- **Nassa D. D. A.** (2005) : Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire ; thèse de doctorat, Géographie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 337 p.
- 58- **O'Dowd L.** (2002) : Transnational integration and cross-border regions in the European Union, in Anderson J. (ed.), Transnational Democracy: Political Spaces and Border Crossings, Routledge, PP. 111-128
- 59- **OCDE** (2004) : la population : répartition, structure, dynamique, « revue de l'OCDE sur le développement », 2003-4, (n°4), PP. 79-90.
- 60- **OCS** (2012) : Rapport sur le social national : « Croissance démographique et défis pour le développement socio-économique au Bénin », édition 2010 ; rapport final, novembre 2012, 125 P.
- 61- **OIM** (2016) : Cartographie et présentation de la gestion des frontières au Niger ; rapport d'étude, 48 p.

- 62- **Ouattara L. K.** (2014) : Les frontières en Afrique : héritage du passé colonial, enjeu actuel, Thinking Africa NDR n° 11, 16 p.
- 63- **Piantoni F.** (2002) : Les recompositions territoriales dans le Maroni : relation mobilité-environnement ; Revue européenne des migrations internationales ; vol 18-n°2, 31 p.
- 64- **Poschet El Moudden L.** (2006) : Villes à la frontière et transformation de l'espace : le cas de Haïti et la république dominicaine, thèse de doctorat, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 208 P.
- 65- **Reitel B.** (2005) : Mémoire, effacement et transgression : l'aménagement urbain des zones frontalières de villes-frontières (Berlin Frankfurt/ Oder-Słubice, Strasbourg-Kehl), in : le Globe. Revue genevoise de géographie, tome 145, PP. 29-58.
- 66- **République du Bénin** (2017) : Loi n° 2017-15 du 10 août modifiant et complétant la loi n° 2013 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin ; 148 p.
- 67- **Rouppert B.** (2014) : La gestion des espaces transfrontaliers au Sahel : entre espaces de vie et zones grises, GRIP, 12 P.
- 68- **Ruffray de S. et al.** (2008) : La comparaison des territoires transfrontaliers à l'échelle nationale : vers une logique fondée sur les logiques d'intégration, CEG, Université de Metz, 29 p.
- 69- **Seniora J. et Poitevin C.** (2010) : Gestion des frontières terrestres et trafic illicite des armes légères ; rapport du GRIP ; 24 p.
- 70- **Sinsin B. et Kampmann D.** (2010) : Atlas de la Biodiversité de l'Afrique de l'Ouest, Tome I : Bénin. Cotonou et Frankfurt/Main ; 726 P.
- 71- **Sossou-Agbo A. L.** (2013) : Dynamique territoriale à la frontière bénino-nigériane : rôle des marchés du sud-est ; European Scientific Journal, éd. Vol 9 ; n°1, 21 p.
- 72- **Souchaud S.** (2001) : Nouveaux espaces en Amérique du sud : la frontière Paraguay-Brésilienne, Mappemonde 61, PP. 19-23.

- 73- **Stary B.** (1995) : Réseaux marchands et territoires étatiques en Afrique de l'Ouest ; Université de Paris X-Nanterre ; 10 p.
- 74- **Tidjani M.** (2000) : Igolo : étude géographique d'une localité frontalière du Bénin méridional, mémoire de maîtrise en géographie, UAC, 106 p.
- 75- **UEMOA** (2013) : La coopération transfrontalière, levier pour le développement et la paix : les territoires construisent par-delà les frontières, compte rendu de la conférence régionale sur les enjeux transfrontaliers, Dakar, 16 p.
- 76- **Union Africaine** (2010) : Déclaration sur le programme frontière et les modalités de poursuite et d'accélération de sa mise en œuvre ; Addis-Abeba, 22-23 mars 2010.
- 77- **Union Africaine** (2013) : Délimitation et Démarcation des Frontières en Afrique ; Commission de l'Union Africaine / DPS (PFUA) ; Addis-Abeba, 318 p.
- 78- **Union Africaine** (2013) : Réalisation d'une infrastructure transfrontalière de service de base ; le guide de l'utilisateur ; Commission de l'Union Africaine, Département paix et sécurité, septembre, P. 140
- 79- **Verhasslt Y.** (1987) : La perception de l'espace transfrontalier, in Revue géographique de l'Est, tome 27, n° 12, PP. 19-25
- 80- **Vissoh A. S.** (2012) : Accès et occupation du sol dans les villes de Dassa-Zoume et de Savalou, une contribution à l'étude du foncier dans les villes secondaires du Benin, thèse de doctorat en Géographie, UAC, 313 p.

Liste des figures

Figure 1 : Modèle d'analyse FFOM.....	29
Figure 2 : Situation géographique de la zone d'étude.....	31
Figure 3 : Régime pluviométrique moyen mensuel d'Ifangni	32
Figure 4 : Unités pédologiques de l'espace frontalier d'Ifangni.....	34
Figure 5 : Evolution de la population de l'espace frontalier d'Ifangni.....	37
Figure 6 : Evolution des unités d'occupation de sols entre 2000 et 2016.....	43
Figure 7 : Evolution de la population agricole.....	45
Figure 8 : Taux population agricole	46
Figure 9 : Typologie des acteurs agricoles selon la langue.....	47
Figure 10 : Acteurs du commerce transfrontalier selon la langue	49
Figure 11 : Typologie des acteurs du transport transfrontalier selon la langue ..	50
Figure 12 : Synthèse de l'analyse des résultats assortis de stratégie par le modèle FFOM	72

Liste des tableaux

Tableau I : Synthèse de la recherche documentaire	22
Tableau II : Récapitulatif de l'échantillon	26
Tableau III : Matrice de transition des unités d'occupation des terres de 2000 à 2016	41
Tableau IV : Importance numérique des acteurs de l'économie de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.....	44
Tableau V : Sources d'éclairage des ménages	58
Tableau VI : Sources d'approvisionnement en eau.....	59
Tableau VII : Importance numérique du personnel des unités sanitaires de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.....	60
Tableau VIII : Secteur de l'éducation	65

Liste des planches

Planche 1 : Cartes d'occupation du sol de 2000 à 2016.....	39
Planche 2 : Entreposage de marchandises à Djégou-Nago avant leur transport sur le Nigeria	49
Planche 3 : Evolution de la production du maïs et du manioc (a) et de la superficie emblavée (b) de 2000 à 2016 à Ifangni	51
Planche 4 : Recettes de la douane dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.	53
Planche 5 : Forêt marécageuse en dégradation à Djégou-Nago : forêt marécageuses autrefois riche en <i>Raphia vinifera</i> P. Beauv (5-1) ; feuilles du raphia (5-2) et rachis foliaires du raphia (5-3)	54
Planche 6 : Décharges sauvages dans la localité d'Igolo : décharge sauvage à Igbokou (6.1) et à Iko (6.3) ; décharge sauvage partiellement brûlée à Igbèdji (6.2).....	55
Planche 7 : Pistes de desserte rurale Ifangni-Ita-Sumba en saisons pluvieuse (7.1) et sèche (7.2) et Ifangni-Itakpako (7.3)	57
Planche 8 : Passage de frontière fluviale à souro-Ayidjèdo (8.1), à Djégou-Nago (8.2) et à Gblogblo (8.3).....	62
Planche 9 : Vues partielles des marchés Kétoukpè (9.1), Ifangni sur l'actuel site (9.2) et Ifangni en construction sur un nouveau site (9.3)	63

Annexes

QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES CHEFS DE MENAGES

Lieu d'enquête : Date d'enquête :

I- Identité et sociologie

1. Nom et prénom (s):
2. Sexe : F ou M Age :
3. Lieu de résidence : / Origine :
4. Ethnie :
5. Niveau d'instruction : Néant Primaire Secondaire
Universitaire , Formation professionnelle

II- Activités économiques

6. Principale activité : Agriculture ; Commerce Artisanat
Transport Autre à préciser :
- Activité secondaire :
7. Si agriculteur, quels sont les produits agricoles les plus cultivés ?
-
- Sur quels marchés écoutez vous vos produits ? Sur les marchés locaux
à préciser
- Marchés des grandes villes du Bénin préciser
- Au Nigeria préciser les marchés
- Payez-vous des taxes ? Oui Non si oui, à qui ?
-

Quels sont les problèmes auxquels vous faites quotidiennement face ?

8. Si commerçant, quels sont les produits vendus?

.....

Quelle est la provenance de ces produits?

.....

Quelle est la destination de ces produits?

.....

Payez-vous des taxes ? Oui Non si oui, à qui ?.....

Quelle est la fréquence ? Par an par mois par semaine

Par jour, Combien payez-vous ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

.....

9. Si transporteur, quels moyens utilisez vous ?

Quelle quantité de marchandise transportez-vous par voyage ?

.....

Combien de voyage faites-vous par jour ?

Les produits sont transportés vers quelles localités ?

.....

Payez-vous des taxes ? Oui Non

Si oui, à qui ?

Combien payez-vous par voyage ?

III- SITUATIONS SOCIO-SANITAIRES

10. Avez-vous de centre de santé dans votre village ? Oui Non

Si non, comment vous vous soignez ?.....

11. Avez-vous de source d'eau potable Oui Non , Si oui,

laquelle ?....., si non, comment vous vous

approvisionnez en eau pour vos besoins ?.....

12. Avez-vous d'électricité dans votre maison ? Oui Non Si

oui, quelle est la source ? et si

non, comment faites vous pour avoir de la lumière dans votre maison ?

.....

13. Quelles sont vos attentes des autorités locales et communales ?

.....

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AUTORITES LOCALES

I- Identité

Nom et Prénoms :.....

Titre (Fonction occupée) :

Contacts :.....

II- Questions sur la gestion socioéconomique de l'espace frontalier

● Infrastructures sociocommunautaires :

1- Quelles sont les localités électrifiées dans l'espace frontalier d'Ifangni ?

.....
.....

2- Quelles sont les localités disposant de centre de santé ?

.....
.....

3- Quelles sont les localités où la population a accès à l'eau potable ?

.....
.....

4- Quelles sont les localités disposant des écoles ?

.....
.....

5- Existe- t-il de marchés frontaliers ? Si oui, où ?

.....

Si non, pourquoi vous n'avez pas pensé à en disposer

.....

6- Quels sont les efforts que vous fournissez pour améliorer la situation de la population de ces localités ?.....

.....

● L'ETAT DES VOIES

7- Les voies de communication dans votre commune sont-elles praticables en toutes saisons ?

8- Quelles sont les voies qui présentent de grandes dégradations ?

9- Quelles sont les voies qui présentent moins de dégradations ?

10- Existe-il des structures d'entretien des voies ?

Si oui, les quelles

.....

11- Quels sont les opérations d'entretien des routes qui relèvent de votre compétence ?

12- Quand est-ce que ses différentes opérations ont eu lieu ?

13- Entretenez-vous la voie fluviale? Si oui, comment ?

14- Combien de fois ces opérations sont effectuées par an ?

15- Comment ces opérations sont financées ?

16- Que vous rapportent ces voies de communication ?

17- Quels sont vos projets pour l'aménagement des voies de communication de la Commune ;

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES FRONTIERES

● **Identité**

Nom et Prénoms :

Titre (Fonction occupée) :

Contacts :

Localisation du poste :

● **A l'endroit de la douane**

1- Quelle est la quantité moyenne annuelle des produits (riz, huiles végétales et les produits d'élevage) en transit par ce poste pour le Nigéria de 2007 à 2017 ? ..

.....

2- Quelle est la quantité moyenne annuelle des produits (boissons, pièces de rechange, matériaux de construction et appareils électroménagers) en provenance du Nigéria de 2007 à 2017 ?

3- Quelle est la recette moyenne annuelle que génère le trafic transfrontalier au niveau de ce poste de 2007 à 2017 ?

4- Quelles sont les difficultés que rencontrent les agents sur le terrain ?.....

5- Quelles suggestions faites-vous à l'endroit de la population et des autorités locales pour vous accompagner dans l'exercice de votre fonction ?.....

● **A l'endroit de l'USSF**

1- Depuis quand existe-t-elle cette unité de surveillance des frontières ?

2- Dans quelles situations votre intervention est-elle nécessaire ?

3- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre fonction ?

4- Quelles suggestions faites-vous à l'endroit de la population et des autorités locales pour vous accompagner dans l'exercice de votre fonction ?.....

GRILLE D'OBSERVATION

Date d'observation :

1- Les passages-frontières

N° d'ordre	Nom du point d'accès	Officielle : oui ou non	Localité(s) desservie(s)	Nature du transport ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Véhicule, moto, piéton ou pirogue.

2- Les voies d'accès aux frontières

N° d'ordre	Frontières desservie(s)	Longueur en Km (de la voie principale Porto- Novo/Igolo)	Praticabilité	Localité(s) desservie(s)	Poste(s) de contrôle présent(s)

Tableau : Nombre de ménages par village frontalier

N° d'ordre	Villages frontaliers	Nombre de ménages
01	Akadja	816
02	Dangban	296
03	Doké	835
04	Sèdo	311
05	Djégou-Djèdje	563
06	Djégou-Nagot	284
07	Gblogblo	469
08	Baodjo	327
09	Igolo	1914
10	Iguignanhou	121
11	Ita-Sumba	255
	TOTAL	6191

Source : INSAE, 2016

Table des matières

Sommaire	2
Dédicace	3
Sigles et acronymes	4
Avant-propos	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7
CHAPITRE I.....	9
CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1. Cadre théorique	9
1.1.2. Clarification des concepts	13
1.1.3. Problématique.....	16
1.1.3.1. Justification du sujet.....	16
1.1.3.2. Hypothèses de travail	19
1.1.3.3. Objectifs de la recherche.	20
1.2. Approche méthodologique	20
1.2.1. Données utilisées.....	20
1.2.2. Collecte des données	21
1.2.2.1. Recherche documentaire	22
1.2.2.2. Travaux de terrain	23
1.2.3. Traitement des données et analyse des résultats	27
1.2.3.1. Traitement des données	27
1.2.3.2. Analyse des résultats	29
Conclusion partielle.....	29
CHAPITRE II.....	30
FONDEMENT, DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DE L'ESPACE FRONTALIER DE LA COMMUNE D'IFANGNI	30
2.1. Fondements d'occupation de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.....	30
2.1.1. Situation géographique de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.....	30
2.1.2. Facteurs climatiques	32
2.1.3. Unités pédologiques	33

2.1.4. Réseau hydrographique	35
2.1.5. Déterminants humains de l'occupation de l'espace frontalier	35
2.2. Evolution de l'occupation du sol de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.....	38
2.2.1. Dynamique des formations végétales de 2000 à 2016	40
2.2.2. Synthèse de la conversion des formations végétales de 2000 à 2016	42
2.3. Pluriactivité dans l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni	43
2.3.1. Agriculture	45
2.3.1.1. Population agricole.....	45
2.3.1.2. Typologie des acteurs agricoles de l'espace frontalier d'Ifangni selon la langue.....	47
2.3.2. Commerce transfrontalier.....	48
2.3.3. Transport transfrontalier.....	50
2.3.4. Production économique de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.....	51
2.3.4.1. Production agricole	51
2.3.4.2. Recettes douanières	52
2.4. Problèmes environnementaux dans l'espace frontalier	54
Conclusion partielle.....	56
CHAPITRE III	57
FACTEURS DE VULNERABILITE ET STRATEGIES DE GESTION DE L'ESPACE FRONTALIER DE LA COMMUNE D'IFANGNI.....	57
3.1. Vulnérabilité de l'espace frontalier de la Commune d'Ifangni.	57
3.1.1. Enclavement de l'espace frontalier	57
3.1.2. Faible électrification.....	58
3.1.3. Difficile accès à l'eau potable	59
3.1.4. Faible couverture sanitaire	60
3.1.5. Multiplication des points de passage de frontière	61
3.1.6. Infrastructures marchandes	62
3.2. Mesures d'adaptation et stratégies de gestion mise en œuvre.....	63
3.2.1. Mesures d'adaptation des populations résidentes	64
3.2.2. Stratégies de gestion de l'espace frontalier	64
3.3. Mesures préconisées.....	67
Conclusion.....	73
Bibliographie.....	75
Liste des figures	83
Liste des tableaux	83

Liste des planches.....	84
Annexes.....	85
Table des matières.....	92